

POUR NON-PAIEMENT DE FACTURES ALGÉRIE TÉLÉCOM COUPE LES LIENS

CINQUANTE MILLES ABONNÉS DE L'EEPAD PRIVÉS D'INTERNET

Lire en page 6

CONSTANTINE
DRAME À AÏN SMARA

**UN POLICIER
TIRE SUR
SA COLLÈGUE**

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 662 Jeudi 14 mai 2009 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LE CONFLIT PERSISTE

**LES HOSPITALO-
UNIVERSITAIRES
INTERPELLENT
BOUTEFLIKA**

Page 4

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

L'ALGÉRIE ET L'IRAN ACCORDENT LEURS VIOLONS

Lire en page 5



New Press



CONFÉRENCE DE PRESSE DE M^{ME}
KHALIDA TOUMI

**"AFRIKA
IS BACK"**

Lire en page 2



DEMAIN À 20H00 À SÉTIF,
ESS - DJOLIBA AC

**L'ENTENTE POUR
UNE MARGE
SÉCURISANTE**

Lire en page 12

Amine Ch. Midi Libre

CONFÉRENCE DE PRESSE DE MME KHALIDA TOUMI, HIER, AU COMPLEXE LAÂDI FLICI

«Africa is back»

Selon Mme la ministre de la Culture, l'Algérie va honorer haut la main la mission qui lui a été confiée par l'Union africaine, à savoir être le lieu physique du retour en force de l'Afrique sur la scène internationale à travers le deuxième Festival panafricain qui se tiendra du 5 au 20 juillet à Alger et dans d'autres wilayas du pays. Mme Khalida Toumi a fait le point de la préparation, bien avancée, de ce qu'elle qualifie d'initiative historique de l'Union africaine.

PAR KARIMÈNE TOUBBIYA

« C'est une entreprise difficile, exaltante, une lourde responsabilité, un projet formidable et un pari qui vaut la peine d'être relevé. » a déclaré Khalida Toumi devant les représentants de la presse au grand complet.

Bientôt, les théâtres, salles de cinéma, scènes et places publiques de l'algérois et d'au moins 4 wilayas vont vibrer, danser et chanter au rythme de centaines de troupes venues de 50 pays d'Afrique, des Etats-Unis d'Amérique et du Brésil. A l'heure actuelle, seul 4 pays n'ont pas confirmé leur participation à la dead-line du 30 avril et sont donc éliminés. Il s'agit du Lesotho, de l'île Maurice, de la Somalie et des îles Seychelles. L'ouverture officielle de la manifestation, qui a pour mot d'ordre «Africa is back» aura lieu le 5 juillet, à la coupole du complexe du même nom. Ce sera un spectacle chorégraphique géant réalisé par Kamel Ouali, professeur à l'académie de danse de Paris et chorégraphe de renommée internationale. Ce premier spectacle regroupera des danseurs de toute l'Afrique. Il aura lieu le lendemain également dans la même salle. La veille, à partir de 17 heures, une parade gigantesque de chars fleuris et pavoisés aux couleurs des pays participants, se déplacera de la rampe Tafourah à Bab-El-Oued. Le festival, qui n'a oublié aucune des expressions artistiques africaines, accorde une place toute



Khalida Toumi : « Le festival panafricain est une entreprise exaltante »

particulière à ses littératures et prévoit l'édition de 223 œuvres. Dès le 21 juin, un symposium des littératures africaines d'une semaine sera lancé. Des ateliers d'écriture, des conférences-débats, des résidences d'écrivains et des signatures d'auteurs vont alterner avec les expositions de littérature de jeunesse et de romans et les nuits de poésies et de contes organisées sur l'esplanade de l'Oref. Si ce volet littéraire du festival dure jusqu'au 29 juin, les résidences d'écriture s'achèveront le 20 juillet. Mis à part la danse et la musique, la plupart des départements ont déjà clôturé leurs programmes et prévisions. Ainsi 15 théâtres nationaux, 12 compagnies théâtrales indépendantes vont présenter leurs œuvres originales. L'Algérie participera, quant à elle, avec 14 pièces de théâtre, production du TNA et des théâtres régionaux du Sud du pays. Ce sera donc un véritable festival du théâtre africain qui va se dérouler au TNA, au Mouggar avec des master class à l'ISMAS de Bordj-el-Kiffan et des résidences d'écriture. Le département des Arts visuels est également fin prêt, avec les expositions de 35 artistes. Les plus grandes expos auront comme lieu le Palais de expositions de la SAFEX, les autres seront visibles au MAMA, à l'école nationale des Beaux-Arts et à la villa Abdelatif. Concernant les arts vestimentaires, ils s'exhiberont à l'Aurassi et à l'Agence de réali-

sation des grands projets culturels. Concernant le patrimoine, une exposition organisée par l'Unesco et qui a eu lieu une seule fois jusque-là, est programmée. Il s'agit d'expositions spectacles de 18 chefs d'œuvres du patrimoine immatériel mondial, dont l'Ahellil du Gourara. L'architecture de terre sera à l'honneur, en tant qu'une des architectures typiquement africaine qui connaît depuis 10 ans un engouement sans précédent dans le monde. Au Palais de la Culture, sont prévues une cinquantaine d'expositions d'artisanat d'art. Les volets musical et chorégraphique du festival, se taillent, évidemment, la part du lion. Comme chaque année, le festival international du diwane se tiendra avec, comme participants algériens, les troupes qui se sont distinguées lors des derniers festivals nationaux de diwane. Les Etats-Unis d'Amérique participeront avec une troupe de jazz de Washington D-C et le Brésil avec un ballet afro-brésilien. Côté participation nationale, une prépondérance est accordée aux troupes artistiques du Sud algérien qui, selon les organisateurs, demeure le lieu où notre africanité est la plus visible. Des stars du continent multicolore seront présentes en force et compteront plus de 2.000 artistes. Côté scientifique, une rencontre inédite de professionnels va avoir lieu autour de la terminologie artistique. Le cinéma n'est pas

oublié et en plus d'une rétrospective des œuvres les plus célèbres, deux thèmes feront l'objet de réalisations documentaires dans 4 pays différents. La problématique des financements des films africains et des hommages à de grandes figures du continent dont Frantz Fanon, Myriam Makeba, Taos Amrouche, El-Hasnaoui etc, seront également organisés. Le spectacle de clôture sera signé par Farid Aouameur et Sofiane Abou Lagrâa. Les artistes seront hébergés au village des artistes et à la nouvelle cité universitaire d'Ouled Fayet III, pour la finalisation de laquelle le dead-line du 8 juin a été fixé par le Premier ministre. Pour l'information sur le festival, des kiosques sont prévus à cet effet dans toutes les communes. Pour le transport, il est prévu des navettes spéciales et tous les spectacles sont gratuits.

K. T.

ABDELAZIZ BELKHADDEM À PROPOS DE LA DISSOLUTION DE L'APN

«Le FLN ne va pas se suicider»

Le secrétaire général de l'instance exécutive du FLN a emboîté le pas au président de l'APN en exprimant une position de refus de son parti quant à la question de l'éventualité de la dissolution de la Chambre basse.

«Le FLN ne va pas se suicider» a, en effet, indiqué Abdelaziz Belkhadem, hier, lors d'une conférence de presse à l'issue d'un sommet des trois partis, l'Alliance présidentielle, qui s'est déroulé au siège du vieux parti.

Pour Belkhadem, cette position peut s'expliquer par trois raisons fondamentales, dont la première a trait au fait que le parti dispose de la majorité des sièges à l'APN. De plus, a-t-il ajouté, «il n'y a aucune crise qui pourrait justifier l'option de la dissolution de cette assemblée». Belkhadem dira encore, en avançant la troisième raison, que «l'Etat algérien n'est pas né aujourd'hui pour revenir à une assemblée constituante».

Le premier responsable du vieux parti a ainsi répondu à Louisa Hanoune, notamment, qui mène une grande campagne autour de cette problématique et qui a engagé une polémique avec Abdelaziz Ziari, le président de l'APN.

Amine Salama

LE SECRÉTAIRE D'ETAT FRANÇAIS À LA DÉFENSE ET AUX ANCIENS COMBATTANTS "La France est "très en attente" d'accueillir le Président Bouteflika"

Le secrétaire d'Etat français à la Défense et aux Anciens combattants, M. Jean-Marie Bockel, a souligné hier à Alger que l'Etat français est "très en attente" pour accueillir, "comme il le mérite", le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika. "Nous avons évoqué la perspective de la visite du président Bouteflika (en France). Nous travaillons dans un très bon esprit à la préparation de cette visite et nous sommes très en attente de pouvoir accueillir, comme il le mérite, le Président Bouteflika", a déclaré à la presse M. Bockel à l'issue de l'audience que lui a accordée le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci. M.

Bockel a indiqué avoir également évoqué cette visite, dans la matinée, avec le président français, Nicolas Sarkozy, au sortir du Conseil des ministres, précisant qu'il reste néanmoins du travail à faire et des sujets à approfondir dans tous les domaines, notamment économique et ceux de la mémoire et de la défense.

Evoquant l'inauguration de la maison du Combattant, objet de sa visite en Algérie, le secrétaire d'Etat français a également précisé avoir examiné avec M. Medelci des sujets ayant trait à ses compétences ministérielles. Au sujet de la revalorisation des salaires des anciens combattants (Algériens ayant participé

aux deux guerres mondiales), M. Bockel a déclaré que leurs pensions ainsi que celles des invalides ont été prises en charge par l'Etat français et "un nombre important de ressortissants algériens en ont bénéficié au même titre que tout un chacun en France". Il a ajouté que les problèmes soulevés par des ressortissants algériens, notamment en ce qui concerne la pension de retraite militaire, font l'objet actuellement de procédure judiciaire.

Au sujet de l'indemnisation des victimes des essais nucléaires, M. Bockel a indiqué que ce dossier est suivi de "très près" par le ministre de la Défense et par lui-même.

APS

CONSEIL DES MINISTRES

Tolérance zéro du président

Intervenant à la suite de l'adoption du Plan d'action du gouvernement par le conseil des ministres, le chef de l'Etat n'est pas allé de main morte pour expliquer aux ministres la délicatesse mais aussi, et surtout, l'importance de la mission dont ils sont désormais investis.

PAR SIHEM HENINE

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika a enjoint, mardi, les membres du gouvernement d'être à la hauteur de «l'expression d'espoir et des attentes du peuple» exprimées par le soutien majoritaire à ce troisième mandat à la faveur de l'élection présidentielle du mois d'avril écoulé.

Intervenant à la suite de l'adoption du Plan d'action du gouvernement, par le conseil des ministres, le chef de l'Etat n'est pas allé de main morte pour expliquer aux ministres la délicatesse mais aussi et surtout, l'importance de la mission dont ils sont désormais investis.

«La situation actuelle exige une mobilisation et un engagement exemplaires du gouvernement ainsi que de l'ensemble des cadres et agents de l'Etat», a-t-il averti, selon le communiqué sanctionnant cette réunion, rendu public par les services de la présidence de la République.

Il invite, à cet effet, le gouvernement à présenter «dans les meilleurs délais», un



Le président déterminé coûte que coûte à faire exécuter son programme dans les délais

PH/Amine CH/Midi Libre

échancier détaillé pour la mise en oeuvre des différentes actions consignées dans le Plan d'action. Un échancier qui, dit-il, «permettra de veiller à prévenir et à rectifier à temps tout retard constaté». Se faisant encore plus perspicace, le chef de l'Etat ne s'arrête pas là et se fait même menaçant, lors de cette première réunion avec les ministres depuis son investiture pour un troisième mandat.

«Je tiens également à souligner que chaque membre du gouvernement devra assumer ses responsabilités et rendre compte de l'exécution du programme dans son secteur, qu'il s'agisse des actions de réformes et de modernisation, de l'amélioration du service public, de la lutte contre l'atteinte à la loi, y compris dans le champ économique, ou qu'il s'agisse de la prise en charge des diffé-

rents volets du développement social. Nos délibérations futures nous permettront d'y veiller régulièrement et de près», insiste-t-il. Le Conseil des ministres a également été l'occasion pour le Chef de l'Etat d'instruire le gouvernement de préparer «activement» le projet de programme d'investissements publics pour la période 2010 à 2014. Ce programme devra «mobiliser rationnellement les ressources destinées à inciter le développement et la diversification de l'économie». Il devra également garantir «la poursuite du développement social en veillant à la résorption des retards dans certaines contrées du pays, et à assurer enfin la pérennité de la politique nationale de justice sociale et de solidarité». Le gouvernement a également été chargé par le président Bouteflika à préparer «le dialogue social et la finalisa-

tion des textes découlant du nouveau statut général de la Fonction publique». «Ces mesures seront décidées en matière d'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs, et dont les crédits requis devront être mobilisés dans la prochaine loi de finances», explique-t-il.

Durant cette réunion, le Conseil des ministres a entendu, précise encore le communiqué, une présentation, faite par le Premier ministre, du projet de plan d'action pour la mise en oeuvre du programme du président de la République.

Un document qui énonce les mesures et actions par lesquelles le gouvernement s'attellera à l'exécution du programme présidentielle pour le prochain quinquennat.

Un programme axé sur «la démarche pour la consolidation de la paix et de la réconciliation nationale, le raffermissement de l'unité nationale, la promotion des libertés démocratiques, des droits de l'homme, de la liberté de la presse, ainsi que de l'égalité constitutionnelle entre les hommes et les femmes».

La feuille de route prévoit également un programme quinquennal d'investissements publics à hauteur de l'équivalent de 150 milliards de dollars, offrant un plan de charge exceptionnel aux opérateurs, la création de 200.000 nouvelles petites et moyennes entreprises, la création de trois millions d'emplois et la livraison d'un million de nouveaux logements durant ces cinq années. Autant d'engagement sur lesquels devront veiller au grain la totalité des membres du gouvernement qui, désormais, n'ont plus droit au relâchement !

S. H.

ABDELAZIZ BOUTEFLIKA À PROPOS DE L'ÉPIDÉMIE DE LA GRIPPE A H1N1

“L'Algérie a les moyens d'y faire face”

Le Conseil des ministres de mardi passé a été marqué par la présentation d'une communication du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière sur les mesures préventives prises pour faire face à la menace de la grippe A H1N1 apparue dans le monde depuis près de deux mois.

Intervenant justement sur ce chapitre, le président de la République a affirmé que les mesures arrêtées et les stocks de moyens et de traitement antiviral constitués lors de la menace de grippe aviaire, il y a trois années, permettent encore à l'Algérie de faire face à cette nouvelle menace sanitaire.

En dépit de cette aisance, le gouvernement a été invité, selon le communiqué sanctionnant cette réunion, par le Président Bouteflika, à «renforcer rationnellement les stocks pouvant s'avérer utiles devant cette nouvelle situation, qui doit être suivie au quotidien».

Aussi et en prévision de l'augmentation du nombre de visiteurs durant cette saison estivale, les services de contrôle et d'intervention concernées doivent, insiste le chef de l'Etat «approfondir leur maîtrise des procédures et leur coordination».

La mission du gouvernement durant cette délicate période est de veiller à «maintenir et développer la coordination avec l'Organisation mondiale de la santé ainsi qu'avec nos partenaires internationaux, en premier chef, les pays voisins».

«Aucun effort ni moyen ne doit être négligé dans la vigilance sereine que nous devons maintenir pour garantir la protection de la santé de nos citoyens face à cette menace qui retient l'attention de toute la communauté internationale», a souligné M. Bouteflika. Dans la communication qu'il a présentée, M. Said Barkat a expliqué que les dispositions préventives, adaptées à la phase 5 d'alerte décré-

tée par l'Organisation mondiale de santé (OMS), consistent actuellement en «un contrôle et une veille sanitaires aux postes d'entrée en Algérie par voie aérienne, maritime et terrestre». Il a été également question de «la mise en place de cellules d'alerte et de suivi, sous la direction des autorités sanitaires et des walis ainsi que la préparation des structures de santé publique à pouvoir faire face au traite-

ment de tout cas suspecté ou constaté». «Les équipements et les consommables médicaux sont disponibles dans le pays, en quantité suffisante, sous le contrôle de la santé publique», a rassuré le ministre

il rappelle dans ce sens la disponibilité de 6,5 millions de doses de Tamiflu, en conformité avec les normes de l'OMS qui prévoient un ratio préventive équivalent à 20% de la population.

S. H.

PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE

Les directives du chef de l'Etat

Le projet de loi relatif à la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH), a été adopté, mardi dernier, par le Conseil des ministres après avoir été présenté par le ministre de la Justice, garde des Sceaux.

Ce texte prévoit de renforcer la place et le rôle de cette commission à travers la consolidation de son assise juridique ainsi que sa crédibilité au niveau international, notamment auprès du système des Nations unies. Ceci, en définissant à travers un texte réglementaire les précisions sur les missions, la composition, ainsi que les modalités d'organisation et de fonctionnement de la Commission qui demeurera placée auprès du président de la République. Pour cela, Il y est prévu,

notamment, une représentation plus large au sein de cette commission, en y incluant, aux côtés des représentants de la société civile et des différents institutions et organes, des personnalités nationales indépendantes ainsi que des experts nationaux siégeant dans des organisations internationales des droits de l'Homme.

Dans son intervention, le Président Bouteflika a, selon le communiqué rendu public à cet effet, relevé que l'élaboration de ce projet souligne «l'importance que l'Algérie accorde à la question des droits de l'homme». «Les mutations que l'Algérie a connues ces dernières décennies sont venues consacrer davantage le respect des droits et libertés individuelles et collectives», précise-t-il. C'est donc cet approfondissement de la promotion et du

respect des droits de l'Homme, poursuit le chef de l'Etat, «que nous nous sommes attelés à faire progresser tout au long de cette décennie, sur tous les fronts, à travers la consolidation de la sécurité et de la paix par la voie de la réconciliation nationale, la réforme profonde de la justice ainsi que les efforts de développement humain dans tous les domaines».

La société tout entière a d'ailleurs été invitée par le Président Bouteflika à «concourir à la promotion des droits de l'Homme et au respect des droits et libertés individuelles, en veillant à la prise en charge des devoirs de chaque citoyen et en réhabilitant, dans tous les domaines, l'esprit civique, l'intérêt général et la citoyenneté».

S.H.

CONSTANTINE,
DRAME À AÏN SMARA

Un policier tire sur sa collègue

Un drame a eu lieu, mardi en fin de journée, au niveau de la localité de Aïn Smara, située à 10 km de Constantine. Un policier a tiré plusieurs balles sur sa collègue, avant de retourner l'arme contre lui, tendant apparemment de mettre fin à sa vie. La policière, âgée de 33 ans, a rendu l'âme quelques minutes seulement après son évacuation vers l'hôpital Benbadis de Constantine. Quant à l'auteur, il se trouve dans un état jugé très critique, a-t-on appris de source hospitalière. Les deux agents de l'ordre public circulaient en civil dans un véhicule de marque Polo avant que n'éclate une dispute entre eux, nous dira une source autorisée. Selon la même source, le couple entretenait une relation amoureuse depuis plus de 12 ans.

Khalida Beldjezar

AFFAIRE DES FAUX
SCEAUX DE L'ETAT

Le parquet requiert la perpétuité

Le procès des 26 accusés, poursuivis pour faux et usage de faux, notamment les cachets humides de plusieurs institutions de l'Etat dont le ministère de la Défense nationale et celui de la Justice, vivait avant-hier sa troisième journée. Consacrée à l'audition des prévenus et aux plaidoiries, la journée de ce 13 mai a été sanctionnée par le réquisitoire du procureur de la République près du tribunal de Sidi M'Hamed qui a demandé entre 3 ans de prison ferme et la perpétuité. Il a requis à l'encontre de la majorité des accusés, dont une femme, la peine de 20 de réclusion. Le procès devrait connaître ce matin son épilogue avec le verdict de la cour d'Alger.

Lakhdari Brahim

MEKLA, TIZI-OUZOU

Un terroriste abattu

Les éléments de l'ANP ont éliminé, hier, un terroriste dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Selon nos sources, ce dernier serait tombé dans une embuscade, tendue par l'armée, dans le village Bouzahrir, dans la localité de Mekla. En effet, un groupe terroriste a été accroché au niveau du chemin qui mène de Mekla vers Aïn El Hammam via Ath Franseur. Après un échange de coups de feu, un élément du groupe a été éliminé tandis que les autres ont réussi à prendre la fuite. Notons qu'une kalachnikov a été récupérée. Le corps du terroriste abattu a été déposé à la morgue du CHU Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou pour identification. Rappelons que c'est le sixième terroriste éliminé dans la wilaya de Tizi-Ouzou depuis quelques jours, après les quatre qui ont été abattus à Amejouda et celui tué à Mizrana (Tigzirt).

Zahra Hamou

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA SIGNE LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES

Une consécration des droits de 2 millions d'Algériens

Ce sont 2 millions de handicapés algériens qui disposent, désormais, d'un texte légal qui vise à promouvoir, protéger et assurer la pleine et égale jouissance de tous les droits de l'Homme et de toutes les libertés fondamentales des personnes handicapées.

PAR TASSAÂDITE LEFKIR

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé, hier, les décrets présidentiels portant ratification de la convention relative aux droits des personnes handicapées adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 13 décembre 2006 et signée par l'Algérie le 30 mars 2007. Avec cette signature, ce sont 2 millions de handicapés algériens qui disposent, désormais, d'un texte légal qui vise à promouvoir, protéger et assurer la pleine et égale jouissance de tous les droits de l'Homme et de toutes les libertés fondamentales des personnes handicapées et à promouvoir leur dignité intrinsèque. La convention en question a été adoptée le 13 décembre 2006 au siège de l'Organisation des Nations unies à New York. Il y a été dénombré 82 signataires pour la Convention, 44 signataires pour le Protocole facultatif et 1 ratification de la Convention. Ce nombre de signataires d'une Convention de l'ONU était le plus élevé de l'histoire. Selon les spécialistes, c'est le premier grand traité du XXI^e siècle en matière de droits de l'Homme et c'est la première convention des droits de l'Homme à être ouverte à la signature des organisations d'intégration régionale. Ceci marque une « mutation » dans les attitudes et les stratégies envers les personnes handicapées, selon l'ONU. La Convention se



Les handicapés peinent à trouver un emploi dans une société qui les marginalise.

veut ainsi un instrument des droits de l'Homme comportant une dimension sociale explicite. Elle effectue un large classement des personnes handicapées par catégories et réaffirme que toutes les personnes qui souffrent d'une quelconque infirmité doivent bénéficier de tous les droits et libertés fondamentaux. Elle éclaire et précise la façon dont toutes les catégories de droits s'appliquent aux handicapés et désigne les domaines où des adaptations permettraient à ces personnes d'exercer effectivement leurs droits.

La convention exige des Etats la garantie d'une vie à l'abri de l'exploitation, des abus, tout en renforçant les droits dont disposent déjà les handicapés dans des domaines sensibles tels la liberté de mouvement, l'emploi, la santé, l'éducation et la participation à la vie politique.

Avec la ratification de cette convention, ce sont 650 millions de personnes handicapées dans le monde qui disposent, depuis le 30 mars 2007, d'une convention relative à leurs droits et son protocole facultatif relatif aux communications. En Algérie,

cette frange de la société peine doublement. D'abord parce que son handicap est mal pris en charge, ensuite parce qu'elle rencontre des difficultés au quotidien dans une société qui ne fait rien pour l'aider.

L'accessibilité aux lieux publics par exemple est quasi nulle, en plus des difficultés d'accès à l'éducation et des ressources dérisoires versées irrégulièrement. Les personnes en situation de handicap en Algérie peinent énormément à décrocher un emploi. Pourtant, la loi numéro 02-09 du 8 mai 2002 relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées accorde de nombreux avantages aux personnes bénéficiaires dont l'attribution de pensions (aide sociale directe), la couverture sociale et la prise en charge par l'Etat des frais de soins médicaux et de rééducation fonctionnelle.

La loi stipule aussi l'insertion sociale et professionnelle, à travers l'obligation faite à tout employeur, qu'il soit public ou privé, de consacrer au moins 1% des postes de travail aux personnes handicapées.

T. L.

ALORS QU'UNE GRÈVE DE TROIS JOURS EST PRÉVUE POUR LE 25 MAI

Les hospitalo-universitaires demandent l'intervention du président de la République

PAR SAID ZENTAR

Au troisième et dernier jour de la grève cyclique, le mouvement de protestation des hospitalo-universitaires a pris davantage d'ampleur, hier, suite au soutien apporté par le conseil de l'Ordre des médecins qui a appelé le président de la République à intervenir pour «mettre un terme au marasme dans le secteur».

En effet, lors de l'assemblée générale tenue hier, tel que préalablement annoncé par les deux syndicats initiateurs du mouvement de grève, qui sont le Syndicat national des professeurs et doctes en sciences médicales (SNPDSM) et le Syndicat national des maîtres assistants en sciences médicales (SNMASM) au centre Pierre-et-Marie-Curie d'Alger (CPMC), le Dr Bekkat, président du Conseil de l'Ordre des médecins, est intervenu pour exprimer au nom du conseil «l'appui et le soutien de

l'Ordre des médecins aux actions menées par les syndicats des hospitalo-universitaires, tout en reconnaissant la légitimité et la justesse des revendications exprimées par les deux syndicats autonomes».

A ce propos, le Dr Bekkat estime que «la situation a atteint des proportions très alarmantes». Une raison pour laquelle, «les plus hautes autorités doivent être saisies». D'ailleurs il n'hésite pas à faire appel à «l'intervention du premier magistrat du pays pour mettre fin à une situation qui perdure».

Lors de son intervention, le président de ce Conseil est revenu sur la situation socioprofessionnelle des médecins qu'il qualifie de «déplorable».

«Il est nécessaire d'organiser des assises qui réuniront tous les corps de la médecine pour faire un constat de la situation et enfin décider des actions à mener» a-t-il proposé. Pour sa part, le Pr Djidjeli, secrétaire général du SNPDSM, a rejoint le

Dr Bekkat dans ses propos et lance un appel, lui aussi, au président de la République.

«M. Bouteflika doit intervenir pour que l'engagement signé entre le ministère de la Santé et celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique relatif à l'application du décret concernant les indemnités tributaires soit appliqué», a-t-il déclaré. Concernant les décisions prises par les syndicats, résultant de l'assemblée nationale tenue ce lundi au CHU Mustapha Bacha, à Alger, débattues et approuvées par la majorité des présents, il a été décidé de maintenir le mouvement de protestation.

«Si on n'a pas de réponse, la grève dans les hôpitaux reprendra le 25 du mois en cours pour 3 jours», a averti le Pr Djidjeli, secrétaire général du SNMASM. Celui-ci confirme également le maintien du boycott des examens dans les facultés de médecine à travers le territoire national.

S. Z.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

L'Algérie et l'Iran accordent leurs violons

Le chef de l'Etat a apposé sa signature au bas des décrets portant pour l'un accord sur les services aériens et, pour l'autre, balisant les mécanismes susceptibles de faire éviter aux échanges commerciaux l'écueil de la double imposition.

PAR MALEK MEROUANI

La coopération économique entre l'Algérie et l'Iran entre dans le vif du sujet. Les accords signés entre 2007 et 2008, notamment lors de la visite d'Etat du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans la République islamique amorcent le virage de l'exécution à la faveur de la signature de plusieurs décrets présidentiels qui seront exécutoires sitôt publiés dans le Journal officiel. Il s'agit, essentiellement, de deux accords relatifs à la coopération économique dans les domaines du transport et de la fiscalité. D'après l'agence gouvernementale APS, donnant écho à un communiqué de la présidence, le chef de l'Etat a apposé sa signature au bas des décrets portant, pour l'un, accord sur les services aériens et, pour l'autre, balisant les mécanismes susceptibles de faire éviter aux échanges commerciaux l'écueil de la double imposition. L'Iran veut faire de Téhéran une escale pour Air Algérie lors de son vol hebdomadaire vers Pékin. Mais il y a aussi la compagnie publique Iran Air qui voudrait pouvoir rallier Alger. Une liaison d'autant plus importante qu'elle recèle un potentiel important, notamment les milliers de travailleurs chinois qui passent le plus souvent par Doha, Dubai, le Caire ou Istanbul faisant ainsi bénéficier les compagnies de ces pays. Ceci sans compter le flux commercial entre la Chine-usine du monde- et l'Algérie. Il y a aussi l'idée d'une ligne maritime reliant l'Iran à l'Algérie qui fait son chemin. Les Iraniens semblent avoir arrêté des choix stratégiques sur l'Algérie qui servirait, en quelque sorte, de hub logistique pour exporter vers l'Europe d'où l'importance



Le Président Mahmoud Ahmadinejad accueilli à l'aéroport Houari-Boumediene par le Président Bouteflika lors de son séjour en Algérie en août 2007.

Ph : New press

des accords fiscal, douanier et bancaire. Un accord fiscal qui va au-delà de la non double imposition pour jeter les bases de l'échange de renseignements en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune. Il faut dire que cet accord donne corps à l'applicabilité de la convention liant les deux pays depuis 2005 et dont l'objet principal est la protection réciproque des investissements. Par «investissements», les deux parties désignent tout élément de biens et d'actifs investi par les investisseurs de l'une des parties contractantes sur le territoire de l'autre partie contractante, conformément aux lois et réglementations du pays de destination de l'investissement. Ceci englobe les investissements dans les biens meubles et immeubles et les droits s'y rapportant ; les actions et toute forme de participation dans les sociétés ; l'argent ou toute prestation ayant une valeur financière ; les droits de propriété industrielle et intellectuelle, tels que les brevets, les modèles d'invention, les marques ou modèles industriels, les marques commerciales et le savoir-faire; les droits de prospection pour l'extraction des ressources naturelles. Au-delà du sens «politique» que revêtent ces accords bilatéraux qui permettent, entre autres, à l'Iran de «contourner» le blocus américains, il faut dire que les Iraniens fondent beaucoup d'espoir sur le marché, notamment dans le domaine industriel. Il n'est pas écarté, à ce

titre, de voir le projet de l'installation d'une usine de montage de véhicules relancé. Annoncé en août 2008, cette unité n'a pas encore pu se concrétiser mais aucune des deux parties n'y a renoncé «officiellement».

Le constructeur automobile «Iran khodro industrial group» (IKCO), qui fabrique à partir de plate-forme Peugeot, s'était engagé, après la signature d'un accord en août 2007, à la faveur de la visite du président Mahmoud Ahmadinejad à Alger, à monter cette unité. Khodro envisageait également d'ouvrir une unité de fabrication de pièces détachées. A partir d'Algérie et d'Egypte, Khodro ambitionne de pénétrer les marchés marocain, tunisien et libyen avec, en perspective, des débouchés africains. Les iraniens veulent aussi avoir leur propre banque en Algérie. Ce qui devra encore attendre la ratification du protocole d'accord portant coopération dans le domaine bancaire. «La Banque iranienne de développement des exportations va bien s'installer en Algérie », avait soutenu l'ambassadeur de la République islamique à Alger en 2007. Mais à ce jour ces annonces sont restées des vœux pieux.

D'ailleurs, le niveau des échanges commerciaux reste insignifiant n'excédant guère les 25 à 50 millions de dollars US par an.

M. M.

EXPERIENCE ALGÉRO-FRANÇAISE DANS LA FILIÈRE LAIT

Finalisation d'un projet de développement

PAR SADEK BELHOCINE

Le 9^e Salon international des productions et de la santé animale SIPSA-2009, qui a ouvert ses portes mardi au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger, sous le thème de la relance et de l'innovation de l'économie des élevages, a été clôturé hier. Les opérateurs étrangers venant d'une vingtaine de pays, dont le savoir-faire dans le secteur agricole n'est plus à démontrer, l'Egypte, la Tunisie, le Maroc, la Turquie, l'Allemagne, l'Autriche, la Hollande, la France, la Belgique, le Canada, la Chine, l'Italie et les USA, ont exposé leurs expériences dans la filière avicole et lait. Une expérience qui profitera aux éleveurs nationaux pour professionnaliser l'agriculture et, par là même,

afin d'assurer la sécurité alimentaire du pays et tenter d'encourager toute initiative de développer la professionnalisation des filières agricoles à travers la modernisation, l'amélioration de la qualité. Un programme qu'on retrouve dans la politique du renouveau de l'économie agricole et du renouveau rural mise en œuvre par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Une première initiative, un projet de coopération algéro-français pour le développement de la filière lait sera mis en œuvre très prochainement en Algérie, a annoncé, mardi à Alger, en marge du SIPSA-2009, Marc Gilliaux, directeur général d'une association française d'entreprises laitières « Bretagne International ». D'un coût de 1,8 million d'euros sur trois ans, le projet est financé à raison de 60% par des finan-

cements publics algériens et de 40% par la partie française. Chapeauté par un Comité national de pilotage, le projet est articulé par des unités opérationnelles au niveau de chaque wilaya, désignées sous l'appellation de groupes d'appui aux éleveurs (GAPEL).

Le projet, supervisé par le GAPEL, composé de cinq ingénieurs ou techniciens spécialisés, vise à créer des exploitations familiales possédant 30 à 40 vaches laitières et même plus, pouvant produire quelque 7.500 litres de lait par an et par vache. Dans une première phase, le projet de « Bretagne international » concernera les wilayas de Relizane, Blida et Souk Ahras, et pourrait être élargi à une vingtaine d'autres wilayas dans le cadre d'une formule de libre adhésion des éleveurs.

S. B.

FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL SUR LE MOYEN-ORIENT

Belkhadem aujourd'hui en Jordanie

M. Abdelaziz Belkhadem, ministre d'Etat et représentant personnel du président de la République se rend, aujourd'hui, au Royaume hachémite de Jordanie pour participer aux travaux du Forum économique mondial sur le Moyen-Orient qui se tiendra du 15 au 17 mai, en Mer morte.

Cette rencontre se tiendra sous le thème de «l'impact de la crise économique sur le Moyen-Orient: Stratégies internes de réussite» et sera marquée par la présence des chefs d'Etat et de Gouvernement ainsi que des spécialistes de la politique, de l'économie et de l'information.

Selon un communiqué rendu public par le ministère des Affaires étrangères, les participants se pencheront sur les effets de la crise financière et les moyens d'y faire face, les questions géo-stratégiques dans la région, les solutions scientifiques pour la réalisation de la croissance ainsi que de l'avenir du secteur de l'énergie.

I. A.

SALON INTERNATIONAL DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRE

Le Djazagro s'ouvre lundi prochain à Alger

La 7^e édition du Salon international des industries agroalimentaires, de la boulangerie-pâtisserie et de la restauration intitulé, «Djazagro», sera organisée du 18 au 21 mai prochain au palais des expositions à Alger, a annoncé, hier, son directeur, M. Bertrand Laurent, lors d'une conférence de presse. Cette manifestation est organisée conjointement par le groupe français Comexposium et l'Association française pour le développement des échanges internationaux de produits et techniques agroalimentaires (ADEPTA), ainsi que par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la Safex. Ce salon spécialisé s'adresse, explique le conférencier, aux «professionnels et fabricants opérant dans le créneau des industries agroalimentaires, tant dans la fabrication des matériels et des équipements, que dans la transformation et l'emballage». Aussi, et dans le souci de permettre aux transformateurs et aux exportateurs de produits alimentaires de se conformer aux normes internationales, une exposition des équipements et des matériels de laboratoires est également prévue.

M. Bertrand explique dans ce sens que ce salon connaît, cette année, une remarquable expansion, depuis sa création en 2003, puisqu'il a déjà cédé tous ses stands au bénéfice de quelque 350 exposants. Près de 80% de ces derniers sont issus de 18 pays étrangers dont 40% vont venir pour la première fois à l'exemple de la Chine, la Turquie, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne et les Emirats Arabes Unis.

O. A.

L'ENTMV LANCE UNE NOUVELLE DÉSSERTE

Alger-Barcelone dès mercredi prochain

Cette nouvelle ligne intervient au moment où l'Entreprise maritime de transport des voyageurs se trouve dans une situation de «sous-capacités». Les ferries dont elle dispose ne couvrent pas la demande estimée à 3.900 passagers par jour et à mille véhicules

PAR RABAH NOUARI

Dès mercredi prochain, l'ENTMV lancera sa nouvelle desserte Alger-Barcelone. Une ligne qui sera certainement rentable à en croire le directeur général de cette entreprise, lequel a déclaré hier sur les ondes de la Chaîne III: «Durant la période allant du 25 juin au 15 septembre, 30.000 passagers et 5.000 véhicules seront transportés». Cette nouvelle ligne a pour objectif, aussi, de désengorger les deux lignes déjà existantes sur Marseille et Alicante, «cette ligne en plus permettra au citoyen d'économiser jusqu'à 300 euros», affirmera le DG de l'ENTMV.

Cette nouvelle ligne intervient au moment où l'Entreprise maritime de transport des voyageurs se trouve dans une situation de «sous-capacités». Les ferries dont elle dispose ne couvrent pas la demande estimée à 3.900 passagers par jour et à mille véhicules, d'où la nécessité d'avoir recours à l'affrètement. Ce sera d'ailleurs, également, le cas cette année, l'entreprise a affrété un porteur d'une capacité de 1.850 passagers et plus de 600



L'ENTMV, soucieuse de la satisfaction de ses clients.

Ph / Amine Ch

véhicules. Des affrètements qui coûtent bien évidemment moins cher et dont les démarches prennent moins de temps que pour l'acquisition de nouveaux navires. Le porteur affrété, cette année, coûtera moins de 21% à l'entreprise, qui avait déboursé, l'année passée, 64.000 euros. L'acquisition de nouveaux navires, qui peut prendre jusqu'à 5 ans, n'est pas à l'ordre du jour, même si l'entreprise a soumis cette question aux pouvoirs publics. Une entreprise qui subit encore le poids de la dette, même si l'État a pris en charge une partie de cette dette évaluée à 6,7 milliards DA. La décision a été prise en juin 2008, concrétisée par une décision du Trésor en décembre 2008 et

mise en application en avril de cette année. Pour le restant de la dette, soit 180,8 millions d'euros, l'ENTMV compte, encore une fois, solliciter les pouvoirs publics pour l'éponger. La contribution de l'État a permis à l'entreprise de réaliser un bénéfice de 21.600.000 DA. En effet, en épongeant la dette de l'entreprise, l'État a demandé, en contrepartie, à cette dernière de prendre un certain nombre de mesures dont la réduction des charges et des coûts superflus. C'est ainsi que la maintenance et l'entretien des navires sont actuellement faits en Algérie. Une décision qui a permis l'économie de 3 millions d'euros, selon le directeur général de l'ENTMV. D'autres actions sont

menées par l'entreprise afin d'assurer son redéploiement : une meilleure commercialisation du produit, un travail de marketing, l'amélioration de prestations de service à bord et assurer un meilleur accueil pour les passagers. Interpellé sur l'opération de réduction des prix, décidée par le gouvernement, le DG de l'ENTMV a assuré que cette décision n'aura pas d'incidences sur l'entreprise, bien au contraire, «c'est une bonne opération commerciale et financière pour nous», affirme-t-il. L'ouverture de nouvelles lignes a été également abordée par le DG de l'entreprise qui a annoncé, pour l'année prochaine, la ligne maritime tant attendue, Alger-Tunis et éventuellement une autre sur la ville de Sète. Mais l'objectif de l'ENTMV demeure selon son DG «celui de maintenir ce que nous avons déjà et tenter de renforcer la nouvelle ligne Alger-Barcelone». En effet, le marché principal de l'entreprise se trouve en France et en Espagne; 80% du chiffre d'affaires de l'entreprise est réalisé dans ces deux pays où l'entreprise a réussi à rapatrier, en devises, pour l'année 2008, 33% de plus que l'année 2007. Sur la question de la qualité des prestations de service, le DG de l'ENTMV fait son mea-culpa et reconnaît les insuffisances qui ont été toutefois pris en charge, selon lui, «nous avons rénové tous les espaces internes des navires, nous assurons une meilleure sécurité, c'est parfois la raison principale des retards occasionnés et nous comptons beaucoup sur la nouvelle gare maritime qui sera lancée au niveau de l'ancien siège de la Cnan pour désengorger la seule gare qui existe actuellement», a déclaré le DG de l'ENTMV.

R.N.

POUR NON PAIEMENT DE FACTURES ALGÉRIE TÉLÉCOM COUPE LES LIENS

50.000 abonnés de l'Eepad privés d'internet

C'est la fin de la lune de miel qui aura duré près de cinq ans entre Algérie Télécom (AT) et l'Entreprise d'enseignement professionnel à distance (EEPAD) et fournisseur d'accès à Internet. En effet, AT a décidé de passer à l'acte en coupant tous les liens internet à son partenaire d'antan pour n'avoir pas honoré ses dettes. C'est ce qu'a appris hier le *Midi Libre* de sources sûres. La facture

est de l'ordre de 2,6 milliards de dinars. C'est donc plus de 50.000 abonnés de l'Eepad qui vont être privés d'Internet si le contentieux financier n'est pas assaini. A l'époque, c'était Ahmed Kehili, chef de division marketing et contrôle de la qualité qui s'était félicité d'un tel rapprochement dont l'objectif affiché était 300.000 accès ADSL pour l'année 2005 avant d'atteindre le million en 2008 avec un tarif compétitif,

à savoir 1.999 DA, et des frais d'accès nuls. Ce même Kehili affirmait à l'époque que 80% des providers avaient des impayés au niveau d'Algérie Télécom, même si la minute leur était cédée (aux providers NDLR) 0,50 centimes et non pas 2 DA. Les hostilités entre les deux partenaires ont débuté l'année dernière lorsque l'ex-ministre de la Poste et des TIC, Boudjemaâ Haïchour, avait annoncé, le 20 avril exacte-

ment, la baisse de 50% des tarifs Internet par Algérie Télécom.

Cette décision avait été qualifiée par le P-DG de l'EEPAD, Nouar Harzellah, lors de son passage au forum d'*El Moudjahid*, d'«opération suicide pour les ISP», ajoutant que «si la situation persistait, la moitié des fournisseurs de services Internet mettra la clef sous le paillason».

R. N.

Publicité



CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN

Exposition devant la fac centrale



Ph/ Fouzi B/Midi Libre

Le croissant rouge algérien, a pris la louable initiative de se rapprocher du grand public afin de mieux faire connaître sa noble mission. De ce fait depuis hier le C-RA tient une exposition devant l'entrée même de l'université Benyoucef-Benkhedja d'Alger (Fac centrale). Cette manifestation qui s'étalera jusqu'au samedi 16 mai, a pour ambition de faire connaître aux citoyens et aux étudiants en particulier le Croissant-Rouge algérien, ses fonctions, ses actions humanitaires... Des agents du C-RA présents sur les lieux de l'exposition répondront aux questions des visiteurs sur tout ce qui concerne cette institution qui vient de fêter son 50^e anniversaire.

S.B.

SONELGAZ

Les lampadaires allumés en plein jour

Il était 10 h du matin et de nombreux citoyens étaient étonnés de constater que les lampadaires publics, situés sur le site de l'hôpital Mustapha-Bacha (du moins ceux qui sont encore pourvus d'ampoules) étaient encore allumés. Ce fait mérite d'être signalé attendu que Sonelgaz effectue, ces jours-ci, à travers la capitale une vaste opération de sensibilisation visant ses abonnés. Les Algérois ont d'ailleurs pu voir les camionnettes de Sonelgaz sillonner les artères d'Alger, pleines à ras bord d'ampoules, dites économiques, destinées aux foyers, ceci dans le souci d'économiser l'énergie électrique.

Y.D.

TRANSPORT URBAIN

Un métro appelé «désir»



Les travaux du légendaire métro d'Alger pourrissent la vie des citoyens, la circulation est infernale partout où se trouvent ces chantiers qui n'en finissent pas. Pour rappel le projet du métro a été initié dans les années 70. La première ligne de ce métro, qui aura fait couler beaucoup d'encre et salive, et serait même en passe de devenir un véritable mythe aurait dû être opérationnelle début... 2008, selon une annonce faite en 2006 et après maints et maint reports. 2009 bat son plein et les résidents de la capitale espèrent encore cette première ligne qui viendra, peut-être, mettre fin aux problèmes récurrents du transport urbain à Alger.

Y.D.

LES SPA DANS LA CAPITALE

Raffinement et luxe contre monnaies sonnantes et trébuchantes

Des endroits de rêve dans lesquels tout est dédié à la détente et au bien-être. Massages, sauna, jacuzzi, piscine, hammam et bien sûr l'incontournable salon de coiffure et de beauté pour une remise à ... neuf.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Vous avez déjà entendu parler des spa?, peut-être pas, eh bien les spas sont les nouveaux lieux dédiés au bien-être et à la détente, cela dans des espaces luxueux dans lesquels tout est harmonie. En fait le spa se situe à la croisée de l'institut de beauté classique et du centre de thalasso luxueux. Il tire son nom de la ville d'eau belge Spa, acronyme de «Sanitus Per Aqua» soit «la santé par l'eau», mais comme il s'agit là de l'univers de la beauté cela est devenu «Salus Per Aqua» (soin par l'eau). Le spa est très proche de la thalassothérapie à la différence qu'en cure de thalasso, on trouve des protocoles de soin. La thalasso vise à obtenir un effet donné, comme par exemple la remise en forme, la minceur, etc., sous le contrôle d'un médecin. Le spa lui est une approche beaucoup plus esthétique et non médicalisée du bien-être. Apparu aux Etats-Unis, le Spa devient en très peu de temps, la destination favorite des stars et des personnes aisées. Vite importé en Europe il a fait son apparition à Alger, d'abord timidement dans les grands hôtels il a fini par s'imposer comme le lieu incontournable pour se ressourcer. Le restaurant thaïlandais de Draria s'est également mis au goût du



Des lieux qui ne sont malheureusement pas à la portée de toutes les bourses.

jour et a «aménagé pour ses clients un spa géré par des professionnels: masseuses chinoises, médecins orthopédistes thaïlandais avec tout l'appareillage nécessaire pour que le client puisse atteindre le nirvana en matière de détente et de relaxation», nous expliquera la gérante de cet espace. Les autres spa de la capitale, se veulent des lieux exceptionnels, offrant outre les bienfaits du hammam, ceci pour rester dans la spécificité algérienne, ils apportent en plus une touche moderne afin de suivre la tendance mondiale des spa, mais surtout pour respecter les normes mondiales concernant ces lieux. On citera à titre d'exemple le spa de Hydra, un endroit raffiné et luxueux qui offre toutes les commodités permettant d'atteindre les sensations de relaxation et détente désirées. Le seul bémol pour ces endroits de rêve restent les prix, les séances varient entre 4.000 et 12.000 DA et peuvent atteindre jusqu'à 20.000 DA.

Certains spa proposent à leurs clients, pour leur confort, des traitements personnalisés pour lesquels il faut bien sûr mettre le prix. «C'est vrai que le spa est un lieu de détente exceptionnel et on aimerait bien pouvoir nous y rendre, mais les prix y sont inabornables pour nous», ce sont les propos d'une jeune dame abordée aux alentours du spa d'Hydra. À Aïn Nâadja les propriétaires d'un hammam, ne manquant pas d'imagination, et voulant offrir, à leur clientèle, les avantages du spa ont mis en place tout l'appareillage nécessaire, sauna jacuzzi..., un groupe de jeunes clientes nous dira : «Vu les prix un peu élevés pratiqués ici, nous nous y rendons pas souvent, mais nous nous offrons, au moins, une fois tous les deux mois une séance de détente, surtout que nous aimons bien nous faire masser et dorloter.» En conclusion il faut bien admettre que le spa ne fera pas de sitôt partie du quotidien des Algérois.

C.K.

DRARIA, PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Une enveloppe de 100 millions de dinars

PAR YAZID BOULAOUICHE

La secrétaire générale de l'APC de Draria, surtout connue pour ses rôtisseries, nous avouera que le nombre de projets alloués pour l'année 2009, est bien plus élevé comparativement aux années précédentes, cela a été possible grâce aux efforts du P/APC, Brahimi Djamel. Notre interlocutrice nous affirmera que les projets retenus pour cette année s'inscrivent, entre autres, dans le programme mis en place par la wilaya d'Alger pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Selon notre source, les projets sont répartis selon les priorités dictées par les citoyens. «Nous avons tenu compte de l'ensemble des réclamations et des soucis des citoyens pour l'attribution des projets entre les différents quar-

tiers», nous dira notre interlocutrice.

Concernant le secteur de l'éducation, outre la réhabilitation générale des écoles dégradées, la commune a également projeté la réalisation de trois nouvelles écoles qui feront prochainement le bonheur des petits écoliers. Les travaux pour l'extension de trois autres établissements sont également en cours. La cité Daboussa qui a accueilli les ex-résidents du port d'Alger, n'a pas été oubliée dans ce programme puisqu'une crèche y est fin prête. Les réseaux d'assainissement, revêtement des routes, aménagement des voiries et réalisation de l'éclairage public, sont des projets également en cours de réalisation, dix-sept grands quartiers sont concernés par ces opérations. Le montant attribué pour ces projets dépasse le

seuil de 100 millions DA. Quant à la réalisation du nouveau siège de l'APC, interrompu à plusieurs reprises, l'APC a reconduit les travaux en marche. Ils sont actuellement dans leur troisième et dernière phase, le montant alloué pour cette structure est de 31 millions DA.

Très attendu par les propriétaires de véhicules, un parking communal, assure et tient à le faire savoir au grand public la SG, verra le jour dans les tous prochains mois, dans la localité de Seballa. Le projet déjà en cours de réalisation sera bientôt livré. L'APC envisage, également, de mettre en place, au niveau de la cité 1.600 logements AADL, toutes les infrastructures nécessaires pour le confort et le bien-être des résidents.

Y.B.



AIN DEFLA

La Direction de l'éducation prépare la rentrée 2009/2010

Pour la prochaine rentrée, les trois paliers de l'éducation vont bénéficier d'importantes structures. Pour le primaire, le programme prévoit l'ouverture de 15 écoles et 21 cantines, surtout dans les régions rurales et les zones enclavées. Pour le cycle moyen, on enregistre trois CEM, 8 cantines et 20 salles de sport. Enfin, pour le secondaire, 12 lycées accueilleront les élèves de Miliana, Aïn Bouyahia, Bathioua, Rouina, Bir Ould Khalifa, El Attaf, Oued Choffa, Aïn Soltane, Aïn Defla, Aïn Lechiekh, Tachta, et Bou Medfa. Le programme a inscrit aussi le remplacement de deux lycées : le premier à Khemis Miliana (lycée El Ghifari) menacé par un glissement de terrain, le second à Aïn Defla (lycée Ghalmi) en préfabriqué.

Pour le programme 2010/2014, les services de la DLEP, s'engagent à livrer 6 lycées de 1.200 places, 10 cantines de 400 repas et 22 CEM avec salles de sport, laboratoires et bibliothèques.

KHEMIS MILIANA

La grogne des usagers du train



Autrefois, le train était destiné surtout aux ouvriers et aux familles car les tarifs étaient abordables. Ce n'est plus le cas maintenant avec l'augmentation des prix du billet, les usagers ne savent plus sur quel pied danser !

Nous vous donnons quelques prix : El Khemis-Alger 320 DA, El Khemis-Chlef : 255 DA, El Khemis-Blida : 185 DA. C'est un rude coup pour les travailleurs qui font la navette El Khemis-Alger-Blida et surtout les nombreux étudiants qui doivent rejoindre les centres universitaires de Chlef, Blida ou Alger. Nous avons recueilli l'avis d'un usager qui utilise le train depuis de longues années : «Depuis l'augmentation des tarifs, beaucoup de citoyens préfèrent d'autres moyens de transport, car le prix des billets a doublé. Aujourd'hui, le voyage en taxi vers la capitale est beaucoup moins cher !».

C.-E. M.

MEDEA

Les oubliés de Beni Slimane



37.739 habitants sur une superficie de 92 km², Beni Slimane est située à 70 km à l'est du chef-lieu de wilaya de Médea. Cette commune illustre le symbole de l'Algérie à deux vitesses : l'Algérie

d'en haut et l'Algérie profonde. La population n'est toujours pas connectée au réseau du gaz naturel. Compte tenu des conditions climatiques, particulièrement rudes en hiver, avec des températures chutant jusqu'à moins 5° C, les habitants n'ont pas d'autre choix que de se chauffer et de cuisiner au gaz butane qu'ils se procurent chez des revendeurs de fortune en charrette tirée par un baudet... et qu'il faut dénicher à travers les quartiers de la localité.

H. S.

CHLEF, UN MILLION DE QUINTAUX ATTENDU

UNE PRODUCTION RECORD !

Cette quantité, (si elle venait à être confirmée sur le terrain), représentera un record jamais obtenu auparavant. Il faut dire que la pluviométrie enregistrée cette année (une moyenne de 400 mm) a permis aux cultures céréalières d'atteindre une bonne maturation des grains.

PAR BENCHERKI OTSMANE

La production céréalière s'annonce sous de meilleurs auspices cette année, dans la wilaya de Chlef où l'on prévoit une moisson de l'ordre d'un million de quintaux de blé. Cette quantité, (si elle venait à être confirmée sur le terrain), représentera un record jamais obtenu auparavant, indique-t-on à la Direction de l'agriculture. Il faut dire que la pluviométrie enregistrée cette année (une moyenne de 400 mm) a permis aux cultures céréalières d'atteindre une bonne maturation des grains. La superficie emblavée sur l'ensemble de la wilaya s'élève à 83.000 hectares. Les rendements à l'hectare sont de l'ordre de 30/35 quintaux à l'hectare dans la plaine du Cheliff (Oued-Sly,



Plaine du Cheliff.

Boukadir et Oued-Fodda) contre 12 quintaux en région montagneuse. Au sujet des moyens logistiques pour cette campagne 2008/2009, les services de l'agriculture font état de la disponibilité de 2.013 moissonneuses-batteuses, 200 tracteurs, 750 remorques tractables, 250 botteuses ainsi que plus de 200 citernes d'eau pour intervenir en cas d'incendie. Quant à la date de début de la campagne, (généralement aux alentours de la deuxième quinzaine du mois du juin) cette dernière sera

arrêtée en fonction du taux d'humidité pour éviter un taux élevé de déperdition de la graine. Par ailleurs, nous avons appris que les mêmes mécanismes, mis en place l'année précédente, seront reconduits pour encourager les céréaliculteurs à vendre leur production à l'Office interprofessionnel des céréales (OAIC), ce qui leur permettrait de percevoir 4.500 DA le quintal pour le blé dur, et 3.500 DA le quintal pour le blé tendre.

B. O.

BLIDA, SALON FORUM LABO

Les chercheurs de l'université Saâd-Dahleb seront présents

PAR SALIM BOUDIAF

Le laboratoire de génie chimique de la faculté des sciences de l'ingénieur de l'université Saâd Dahleb de Blida, a été créé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, selon l'arrêté ministériel n° 171 du 5 aout 2005. Selon la gazette du laboratoire, sa direction est assurée par le profes-

seur Hussein Khalaf. Le laboratoire de génie chimique est sous tutelle du département de chimie industrielle à la faculté des sciences de l'ingénieur. Il occupe un espace de 250 m² et regroupe un potentiel humain de 39 chercheurs répartis sur quatre équipes de recherche.

Les thèmes de recherche traités par les quatre équipes ont une portée scientifique et économique importante. Le laboratoire est également

très impliqué dans le domaine de la formation, en particulier le nouveau système LMD, avec le parrainage de quatre masters dans le domaine des sciences et technologies.

Dans le cadre de ses activités, le laboratoire s'est fixé pour objectif principal la maîtrise, l'optimisation et la conception des procédés de transformation physique et chimique de la matière.

S. B.

LAGHOUAT, PROGRAMME D'INSERTION PROFESSIONNELLE

8.200 jeunes sans emploi concernés

Quelque 8.200 jeunes sans emploi ont été placés à Laghouat au titre du programme de l'insertion professionnelle. Selon le directeur de l'emploi des jeunes, l'opération qui concerne les universitaires, techniciens supérieurs et promus d'établissements de la formation professionnelle a permis le placement, avec le concours d'employeurs, de 1.125 jeunes au niveau d'établissements publics et près de 356 au niveau des entités économiques privées.

La wilaya de Laghouat s'est attelée, depuis la mise en œuvre du programme d'insertion professionnelle, à atteindre les objectifs escomptés en dépassant la moyenne nationale de placement estimée à 2.000 emplois. Soucieuse de l'absorption du chômage, la DEJ de Laghouat a opté, dans le cadre du rapprochement et de la prise en charge des jeunes des différentes régions, pour l'ouverture de trois agences locales au niveau des communes d'Aflou, Hassi R'mel pour

venir en aide aux jeunes, en plus de l'extension des sièges de l'Agence locale d'emploi (ALE) de Laghouat et d'Aflou, ainsi que la dynamisation des activités du comité d'emploi composé des cadres du secteur et des élus locaux. A ces efforts d'insertion vient s'ajouter la contribution des bureaux d'emploi dans la collecte et le dépôt des dossiers en vue d'épargner aux jeunes le déplacement et hâter l'opération d'embauche.

APS



GUELMA, TRANSPORT URBAIN

DES PRESTATIONS DE SERVICE TRÈS EN DEÇA

De nombreux usagers estiment que des insuffisances affectent la majorité des bus, particulièrement dans le volet hygiène et propreté car selon leurs dires, les transporteurs publics se dérobent à leurs obligations.

PAR HAMID BAALI

Disposant d'un parc de 120 minibus, dont la moyenne d'âge avoisine trois ans, le transport urbain couvre efficacement tous les quartiers du chef lieu de wilaya par le biais de huit (08) lignes. Totalement ancré dans les mœurs des Guelmis, il rend d'indéniables services aux lycéens, étudiants, travailleurs, pères de familles et ménagères qui regagnent leurs établissements scolaires, facultés, lieux de travail ou pour les courses dans divers marchés de la ville sachant que le prix du tickets est modique à savoir, dix dinars.

Cependant, de nombreux usagers estiment que des insuffisances affectent la majorité des bus, particulièrement dans le volet hygiène et propreté car selon leurs dires les transporteurs publics se dérobent à leurs obligations. En effet, le parc roulant présente un spectacle désolant en l'occurrence parquets jonchés de détritus, vitres sales, siège et accoudoirs répugnants, rideaux souillés au grand dam des passagers qui évoluent dans un



Les transporteurs publics n'offrent aucun service de qualité aux usagers.

environnement malsain. Dans un passé récent, ces bus étaient régulièrement lavés à grande eau soigneusement astiqués et respiraient le bien-être. Pour des raisons inexplicables, ces bonnes habitudes ont disparu des mœurs faute de contrôles dissuasifs des services compétents qui ne réagissent pas à ces dépassements intolérables, susceptibles de nuire à la santé d'autrui. D'autre part, certains chauffeurs peu consciencieux s'adonnent en toute impunité à des courses-poursuites qui donnent des sueurs froides aux usagers et causent parfois des accidents mortels. Censés veiller à

la quiétude et au bien-être des passagers quelques, receveurs inconscients se permettent de fumer en public et à imposer, par le biais de cassettes radio, des chansons vulgaires et osées qui indisposent les familles. Les réclamations du public sont mal accueillies par certains transporteurs dont le devoir est de répondre favorablement aux attentes des usagers.

Des Guelmis saisissent cette opportunité pour tirer la sonnette d'alarme et attirer l'attention des services compétents, notamment la direction des transports.

H. B.

AIRES DE JEUX

Un déficit pénalisant

Les dernières années, les pouvoirs publics ont alloué des centaines de milliards de centimes aux communes de la wilaya de Guelma, et notamment le chef-lieu, dans le cadre des aménagements urbains afin d'améliorer la qualité de vie de la population. Ces projets ont été favorablement accueillis par les citoyens, ravis de disposer d'un environnement agréable et sain à savoir, rues bitumées, trottoirs rénovés, éclairage public adéquat, espaces verts, etc ...

Cependant, selon les avis des résidents de ces quartiers et cités, les bureaux d'études auraient totalement négligé, voire omis, un volet très important. En effet, les enfants souffrent du manque flagrant des aires de jeux qui ne nécessitent pas l'octroi d'enveloppes financières faramineuses; ils sont livrés à eux-

mêmes et ils se contentent de faire preuve d'imagination pour confectionner de rudimentaires balançoires et des toboggans, encourageant des risques potentiels d'accidents. Toutefois, il convient de relever que des aires de jeux avaient été réalisés au niveau des cités Gahdour mais, pour des raisons inexplicables, l'entreprise des travaux publics n'a pas déversé le sable fin pour amortir les chutes des bambins qui évoluent dans un espace non sécurisé et hostile. D'autre part, ces rares sites de divertissements subissent des actes de vandalisme opérés par des délinquants car la municipalité, censée veiller sur ce patrimoine, ne s'implique pas pour assurer l'entretien la propreté des lieux et la protection de ces installations d'utilité publique. Il aurait suffi d'affecter des gardiens, des jardiniers dans le cadre du filet social et de l'emploi des jeunes.

Des parents se sont rapprochés du bureau du Midi libre pour décrier ces insuffisances qui perdurent dans l'indifférence totale des édiles de la ville. Les fillettes et les garçonnets de la cité champ de manoeuvre, à titre d'exemple, sont actuellement pénalisés car les terrains vagues sont envahis par des herbes folles où il est risqué de s'aventurer. Dans ce contexte, les représentants du comité de quartier nous ont remis une copie de la correspondance adressée aux autorités locales, dans laquelle ils exposent leurs légitimes préoccupations. Ils insistent sur l'urgence du désherbage, sur la nécessité de réaliser des aires de jeux sécurisées afin de permettre à leurs enfants de s'adonner à leurs divertissements, propices à leur épanouissement et à veiller concrètement sur la qualité de vie des résidents.

H. B.

KHELIL, BORDJ BOU-ARRERIDJ

Le 8 mai avec des yeux d'enfants

Des enfants de différentes écoles de Khelil ont célébré, dernièrement au centre culturel de la daïra, les événements du 8 mai 45 à leur manière.

A l'initiative de l'association environnementale «Greenpeace», présidée par Mohamed Belmechoui qui, malgré son handicap, n'a ménagé aucun effort pour inviter toutes les franges de la société à prendre part à ce rendez-vous historique qu'il voulait «rassembleur». Les maîtres des lieux sont des enfants qui ont incarné à merveille des rôles d'adultes dans des pièces inspirées de la longue lutte du peuple algérien et du quotidien de tous les jours. Avec spontanéité, les gamins ont interprété des pièces reflétant les vrais aspects politique, culturel et social de la société. Le tout sous le regard émerveillé des adultes qui ont longuement applaudi les représentations exécutées par des bambins, pas plus grands que trois pommes.

M. A.

Journée de sensibilisation sur les morsures de scorpion



Pour sensibiliser les citoyens sur les dangers que représentent les morsures de scorpion, qui font chaque année des dizaines de victimes à travers le pays, le DSP Ramdane Kaci a réuni les dix chefs de daïra et dix-sept P/APC à

Toubou pour débattre sur les meilleurs moyens de prévention contre ce redoutable danger. Le choix de cette bourgade pour la tenue de la journée de sensibilisation n'était pas fortuit car la daïra d'El Hammadia est la région où l'on enregistre le plus grand nombre de morsures. A titre d'exemple, sur les 519 cas de morsures enregistrés en 2008 dans la wilaya de Bordj Bou-Arreridj, 233 ont été signalés dans la daïra d'El Hammadia à climat aride et donc propice à la prolifération des scorpions. Les attitudes à adopter pour la prévention des dangers de cet arthropode restent la propreté, l'éclairage et la disponibilité du «SAS» sérum anti-scorpion, au niveau des centres de soins.

M. A.

KHENCHELA

Prise en charge des enfants handicapés et des personnes âgées

Six projets pour la construction de structures qui serviront à la prise en charge des catégories sociales à besoins spécifiques, pour un montant de 365 millions de dinars, viennent d'être retenus au profit de la wilaya de Khenchela. Il s'agit d'un foyer pour les enfants assistés, un autre pour les personnes âgées, un centre médico-pédagogique pour les enfants déficients mentaux, un centre de protection des jeunes, une école pour les jeunes sourds et un service d'observation et d'éducation en milieu ouvert. Les six équipements seront tous implantés au chef-lieu de wilaya. Deux autres projets seront également retenus à Khenchela après leur réévaluation, il s'agit de la réalisation d'une école pour jeunes non-voyants et d'un centre médico-pédagogique pour enfants handicapés moteurs, ces projets font partie du programme 2008 des Hauts-Plateaux.

Le directeur de l'action sociale a relevé, en outre, que le nombre de ces catégories à besoins spécifiques est en constante hausse d'une année à l'autre, indiquant que plusieurs nouveaux cas ont été identifiés suite aux enquêtes menées par les cellules de proximité des communes.

APS

SOMALIE, RÉUNION MINISTÉRIELLE DE L'UA SUR LE PROCESSUS DE PAIX

UNE MISSION DIFFICILE

Convoquée mardi par l'UA, cette réunion regroupera le ministre de la Défense somalien Mohammed Abdi Mohammed et ses homologues des pays contributeurs de troupes à la mission de paix africaine en Somalie (Amisom), ainsi que l'envoyé spécial des Nations unies pour la Somalie, Ahmedou Ould-Abdallah.

Le processus de paix et de réconciliation en Somalie devait être hier à Addis Abeba au centre d'une réunion ministérielle des pays contributeurs de troupes à la mission de paix de l'Union africaine présente dans ce pays dont la capitale Mogadiscio est en proie à des combats meurtriers. Convoquée mardi par l'UA, cette réunion regroupera le ministre de la Défense somalien Mohammed Abdi Mohammed et ses homologues des pays contributeurs de troupes à la mission de paix africaine en Somalie (Amisom), ainsi que l'envoyé spécial des Nations unies pour la Somalie, Ahmedou Ould-Abdallah. La réunion de l'UA vise notamment à "s'accorder sur les étapes nécessaires à franchir pour soutenir davantage le processus de paix et de réconciliation en Somalie", selon le président de la Commission de l'Union africaine, M. Jean Ping. La rencontre se tiendra dans la foulée de violents combats opposant depuis sept jours les forces gouvernementales somaliennes à des insurgés dans la capitale Mogadiscio. Ces combats ont fait mardi soir huit morts dans la localité



Ahmedou Ould-Abdallah.

de Mahas (300 km au nord de Mogadiscio) lorsque les forces pro-gouvernementales ont attaqué des positions des shebab, principal groupe d'insurgés actif en Somalie. Depuis le déclenchement des affrontements jeudi dernier dans la capitale somalienne, 41 personnes ont été tuées, selon des chefs coutumiers. La reprise des combats à Mogadiscio a suscité une vive condamnation de l'Union africaine et des Nations unies. Ainsi, M. Jean Ping, a indiqué qu'il "continue de suivre étroitement la situation en Somalie et condamné fermement les combats en cours visant le TFG (gouvernement de transition)". M. Ping a réitéré en outre son appel à la communauté internationale pour "augmenter son soutien au processus de réconciliation en Somalie". Pour sa part, l'envoyé spécial de l'ONU pour la Somalie, Ahmedou Ould-Abdallah a dénoncé les combats qui ont

provoqué des morts et conduit au déplacement d'un grand nombre de civils à Mogadiscio qualifiant ces violences d'"inacceptables". M. Ould-Abdallah a également souligné que la violence et l'anarchie des deux dernières décennies "doivent être rejetées par le peuple somalien et la communauté internationale". A ce propos, l'émissaire onusien a appelé à "mettre fin immédiatement à ces combats" qui portent atteinte à la stabilité du pays et de la région tout entière. Le responsable onusien a souligné la nécessité de "soutenir le gouvernement légitime reconnu par la communauté internationale" en se disant "satisfait" que l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (Igad) d'Afrique de l'Est aient réagi rapidement pour condamner le regain de violences à Mogadiscio.

APS

PHILIPPINES, VIOLENCES

Un attentat fait 5 blessés

Cinq gardes de la sécurité du convoi du gouverneur de Sulu dans le sud des Philippines ont été blessés dans l'explosion d'une bombe hier devant le bureau du gouverneur, a indiqué une source policière.

Selon le directeur et porte-parole des forces policières dans la région de Mindanao de l'ouest, Bensali Jabarani, cet "attentat, qui s'est déclaré dans le chef-lieu provincial visait le gouverneur de Sulu, Abdusakur Tan".

M. Tan n'a pas été blessé dans cette attaque, a-t-il poursuivi. Cette même source a ajouté que l'identité des auteurs de l'attentat et leurs motifs n'ont pas été déterminés par les autorités.

SRI LANKA, CONFLIT

Au moins 38 civils tués dans une attaque contre un hôpital

Au moins 38 civils dans la zone de guerre du nord-est du Sri Lanka ont trouvé la mort hier suite à un bombardement d'un hôpital, a indiqué une source médicale. "Trois obus sont tombés sur le dispensaire aujourd'hui et 38 personnes sont mortes", a affirmé un médecin travaillant dans cette structure médicale sur la minuscule bande côtière de quatre km² où sont acculés les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) et des dizaines de milliers de civils.

La même source a ajouté que 47 personnes avaient déjà péri la veille lors d'une frappe identique.

Publicité

EL DJADEL
N° 662 du 3 au 17 mai 2009 114

Environnement
L'après-pétrole
Tombeau des bâtisseurs de l'Aurès

L'eau du Sud pour développer le pays

Sport
Redouane Khedaoui champion d'Algérie de ski

"Objectif les JO de Vancouver"

Culture
Cérémonie des Fennecs d'or 2009

Le bonheur des uns fait le malheur des autres

Dans vos kiosques

à **50 DA**

votre
bi-mensuel
politique
et économique

EL DJADEL...

EL DJADEL
Alger Medina brisée
C'est le cœur de la capitale

EL DJADEL
LOUISA, MOUSSA ET LES AUTRES

EL DJADEL
Les Algériens et la présidentielle

EL DJADEL
Les défis du Président

FOOTBALL : 30^E JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE DI

DÉBUT DE LA DÉCANTATION



La décantation commence aujourd'hui aussi bien pour les équipes jouant les premières places que celles devant éviter la relégation. Ce qui illustre le cachet que revêt cette 30^e journée de la Division I où le leader setifiens sera absent pour jouer son match aller de la Coupe de la CAF demain face au Djoliba de Bamako alors que la JS Kabylie, son dauphin tentera de réduire l'écart lors de son déplacement à Chlef. Quant aux deux équipes menacées par la relégation, le MC Saïda et l'USM Blida, elles se livreront un duel à distance.

Lire page 12

COUPE DE LA CAF (BARRAGE ALLER)



CE VENDREDI À 20 HEURES À SÉTIF, ESS - DJOLIBA AC

L'ENTENTE POUR UNE MARGE SÉCURISANTE

C'est demain, à 20 heures, que l'Entente de Sétif rencontrera le Djoliba de Bamako pour le compte du match barrage aller de la Coupe de la confédération africaine de football (CAF). Selon, la programmation de la CAF, ce match devait avoir lieu d'abord à Bamako puis le retour à Sétif, mais, selon certaines sources dignes de foi, la FAF aurait demandé à l'ESS l'inversement de l'ordre de déroulement de ces deux du match.

Lire page 12

FOOTBALL : 30^È JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE DI

DÉBUT DE LA DÉCANTATION

La décantation débute aujourd'hui aussi bien pour les équipes jouant les premières places que celles devant éviter la relégation. Ce qui illustre le cachet que revêt cette 30^e journée de la Division I où le leader sétifien sera absent pour jouer son match aller de la Coupe de la CAF demain face au Djoliba de Bamako alors que la JS Kabylie, dauphin de l'ESS, tentera de réduire l'écart lors de son déplacement à Chlef.

PAR SAÏD BENALI

Quant aux deux équipes menacées par la relégation, le MC Saïda et l'USM Blida, elles se livreront un duel à distance. La JS Kabylie aura fort à faire en se déplaçant à Chlef où l'attend de pied ferme la formation locale, l'ASO. Les Canaris veulent jouer la deuxième place à Chlef alors que l'ASO n'arrive toujours pas à s'illustrer



Le compte à rebours a commencé pour les équipes du bas comme du haut du tableau.

durant cette saison bien qu'elle se trouve toujours dans une bonne position au classement général.

Les Kabyles auront donc la difficile tâche de réduire l'écart sur le leader, l'ESS, à condition de bien négocier la sortie face à l'ASO, réputée intraitable dans

son «jardin» de Boumezzag.

Le CABBA joue également le podium en se déplaçant à Annaba.

De son côté, la JSMB recevra l'USMA dans la perspective de retrouver le statut de dauphin. En bas du tableau, la lutte pour le maintien s'annonce achar-

née entre le MCS et l'USMB, du moment que le RCK a complètement mis les deux pieds en D2 depuis déjà trois journées.

Le MCS jouera gros au stade du 1^{er} Novembre d'El Harrach face à l'USMH où une défaite compromettrait sérieusement l'avenir du club saïdi parmi l'élite.

Le stade de Bologhine abritera la rencontre entre le MC Alger et l'USMB, très importante pour les Blidéens qui jouent leur survie en DI alors que le MCA compte arracher une place qualificative à une compétition continentale ou régionale.

Les autres rencontres de la journée devraient revenir aux équipes locales sauf surprise...

S. B.

PROGRAMME

Aujourd'hui (16 h)

ASK - CRB
JSMB - USMA
MCA - USMB
NAHD - MSPB (Huis clos)
USMA - CABBA
USMH - MCS
ASO - JSK (19h)
MCEE - ESS (Reporté)

CURIEUSE SORTIE DE HANNACHI :

«On ne mérite même pas la 2^e place et aucun de mes joueurs n'a le niveau pour jouer en France»

Le chairman de la JSK est intervenu lundi soir par téléphone dans l'émission ADDEL (sport Ndir) de la chaîne satellitaire Berbère TV, en faisant des déclarations qui ont étonné plus d'un. Hannachi s'est attaqué à ses joueurs, suite aux derniers faux pas enregistrés respectivement face à l'USMH et au MCA. Il dira d'ailleurs que « la JSK de cette saison ne mérite même pas la place de deuxième au classement. Et encore moins de disputer le titre de champion. Une équipe qui joue le championnat ne fait pas 7 matchs nuls à domicile. Désormais, le titre est loin, et on n'est même pas sûr de terminer sur le podium, alors que notre objectif est de décrocher une place sur le podium » précise le boss des Canaris avant d'enchaîner : « On évoque aussi que mes joueurs auraient des contacts de l'étranger. Moi je ne le crois pas et je suis persuadé que c'est de la fabrication de la presse, pour la simple raison qu'aucun de mes joueurs ne mérite de jouer à l'étranger, même dans des clubs de D2 », conclut Hannachi !

Chaouchi intéresse un club de D2 espagnol

Le portier de la JSK, Fauzi Chaouchi, objet de convoitises de plusieurs formations européennes, intéresse très sérieusement un club de D2 espagnol. En effet, c'est ce que nous révélera le manager du portier des Canaris, qui s'abstiendra, toutefois, de révéler le nom de cette formation. Le manager de Chaouchi précisera d'ailleurs qu'il s'agit là, d'une équipe qui est bien placée au classement de la seconde division espagnole et qu'elle a de fortes chances d'accéder en Liga dès cette saison.

L. M.

ASO-JSK

Les Canaris à Chlef pour la seconde place

PAR LARBI MADANI

C'est un autre choc qui attend la JSK ce soir à l'occasion de son déplacement à Chlef pour affronter l'ASO pour le compte de la 30^e journée de championnat, avec un objectif clair : préserver cette seconde place au classement.

La formation kabyle, qui a fait depuis le week-end dernier, ses adieux respectivement face à l'USMH et au MCA. Il dira d'ailleurs que « la JSK de cette saison ne mérite même pas la place de deuxième au classement. Et encore moins de disputer le titre de champion. Une équipe qui joue le championnat ne fait pas 7 matchs nuls à domicile. Désormais, le titre est loin, et on n'est même pas sûr de terminer sur le podium, alors que notre objectif est de décrocher une place sur le podium » précise le boss des Canaris avant d'enchaîner : « On évoque aussi que mes joueurs auraient des contacts de l'étranger. Moi je ne le crois pas et je suis persuadé que c'est de la fabrication de la presse, pour la simple raison qu'aucun de mes joueurs ne mérite de jouer à l'étranger, même dans des clubs de D2 », conclut Hannachi !

IL A RÉUNI SES JOUEURS AVANT LE DÉPART À CHLEF

Les mises en garde de Hannachi

Mohand-Chérif Hannachi à la veille du départ de son team à destination de Chlef via Ain Defla a improvisé une réunion qui intervient suite au semi-échec concédé à domicile. Une occasion pour le président, d'abord, de motiver ses poulains afin de leur éviter le découragement, surtout que le rêve qu'il caressait de rattraper le leader du championnat et de garder le titre, vient de s'évaporer, mais aussi pour les mettre en garde contre tout excès de confiance : « Vous devez faire honneur aux couleurs du club qui vous a mis dans de bonnes conditions une année durant et même plus pour ceux qui étaient déjà avec nous avant l'entame de cette saison. Notre objectif consiste à occuper définitivement cette deuxième place au classement général, d'où l'urgence de rester sur votre dynamique et ne pas vous découra-

ger après ce nul concédé jeudi dernier. Des rencontres aussi difficiles que décisives nous attendent avant le baisser de rideau et ce n'est surtout pas le moment de lâcher prise après plusieurs mois au sommet », a déclaré le boss kabyle à l'adresse des camarades du capitaine Chérif Abdeslam.

Même s'il n'a pas évoqué les cas d'indiscipline de plus en plus récurrents dans son équipe ces dernières semaines, le boss du club kabyle a invité ses poulains à se montrer très professionnels et coopératifs avec la direction du club. Dans ce registre, Hannachi a exhorté ses joueurs à le solliciter en premier s'ils ont des réclamations à faire sans verser dans les déclarations incendiaires, à même de nuire à la bonne marche de l'équipe.

L. M.

Sauf transfert à l'étranger, Yahia Chérif acquis à la JSK

Dans la perspective de s'attacher les services de l'avant-centre du RCK, le boss des Canaris, Mohand-Chérif Hannachi, a rencontré son homologue koubéen Merzek Tochi lundi soir et les deux hommes semblent être parvenus à un accord pour le transfert de l'attaquant du RCK, Sid-Ali Yahia Chérif à la JSK. En effet, Hannachi qui a affiché clairement ses intentions de s'adjuger les services de l'avant-centre, serait même ressorti satisfait selon certaines indiscretions, puisqu'une source proche de la direction kabyle nous affirmera que le boss kabyle a eu l'aval de son homologue Merzek Tochi, reléguant de la sorte les offres des autres formations, à l'image de l'USMA, l'USMA et le MCA. Néanmoins, le boss du RCK a tenu à préciser à Hannachi que la transaction ne pourra se concrétiser qu'au cas où Yahia Chérif ne rejoigne pas un club en Europe, notamment la formation d'Istres, qui s'intéresse au plus haut point aux services du jeune attaquant koubéen.

L. M.



L. M.

MATCH DU JOUR : MCA-USMB

BLIDA JOUE SA TÊTE

Alain Michel pense que si son équipe arrive à garder les trois points à la maison, la 4^e place sourira au MCA

PAR MADANI YACINI

Pendant les dernières décennies, les formations de football algériennes ne possédaient ni les structures, ni les palmarès, ni les possibilités, ni les stars des clubs huppés de l'Europe. Mais, on a coutume de dire qu'elles disposaient de deux qualités fondamentales celles d'être populaires et de jouer avec le cœur. Aujourd'hui, le cœur sera au rendez-vous, puisque les deux équipes ont des objectifs précis. Pour le MCA, c'est la Coupe arabe qui est visée. Raison pour laquelle, Babouche et ses camarades vont se battre à fond pour avoir le dernier mot. Pour ce qui est de l'USMB, c'est une autre paire de manches. Blida se doit de s'éloigner de la zone de turbulences si ce club veut rester dans la cour des grands. C'est pourquoi les Vert et Blanc se sont déplacés à Alger avec une seule idée en tête qui n'est autre que d'accrocher le Doyen dans ses bases. En effet, la partie de cet après-midi s'annonce



Périlleux déplacement des Blidéens à Bologhine.

très disputée vu l'enjeu qui l'entoure. A ce propos, Alain Michel explique : « Il faut être vigilant et s'armer de patience. Il ne faut pas donner d'occasions aux Blidéens pour qu'ils parviennent à nous acculer. » Le Mouloudia d'Alger a perdu jeudi dernier son défenseur axial, Moussa Coulibaly, qui a contracté une déchirure de 5 cm, synonyme de fin de saison. L'entraîneur du Doyen a sa doublure. Pour lui, c'est Bedbouda qui fera l'affaire. Il explique : « J'ai deux options devant moi. Bedbouda ou Babouche. Mais, je pense que Bedbouda

fera l'affaire. Cela dit, on verra avant l'entame de la partie. » Donc, on pourrait voir Bedbouda dans l'axe cet après-midi. Pour ce qui est de Kouidri qui a contracté lui aussi une blessure, son coach dira : « J'ai récupéré Kouidri mardi dernier. Il sera dans le groupe. Pour ce qui est de sa titularisation, on verra. » Alain Michel pense que si son équipe arrive à garder les trois points à la maison, la 4^e place lui sourira, il ajoute : « Il faut savoir que le match de cet après-midi est difficile dans la mesure où on affronte une équipe du bas du tableau qui a

M. Y.

... FACE À FACE ... FACE À FACE ... FACE À FACE ... FACE À FACE ...

SNOUCI (USMB) :

«Condamnés à gagner»

Son contrat expire en juin prochain mais il veut sortir par la grande porte s'il change d'horizon. Il est décidé lui et ses camarades à réaliser l'exploit face au MCA.

Midi Libre : Cet après midi, vous allez affronter le MCA chez lui. Un commentaire ?

Snouci : C'est un match difficile pour nous, dans la mesure où on est condamné à la victoire. On est conscient de la difficulté de la tâche, mais on a notre survie en DI en jeu et on fera en sorte d'accrocher le MCA chez lui.

Les Mouloudéens veulent les trois points pour décrocher une place qualificative...

Effectivement, les Mouloudéens veulent renforcer leur position dans le classement final. Cependant, ils joueront sans pression. Pas comme nous. C'est ce point qui fera la différence sur le terrain ce jeudi et qui permettra à Blida d'avoir l'avantage.

La victoire est impérative. Un autre scénario serait désastreux...

On n'imagine pas voir Blida en D2. C'est impensable. On s'est déplacé à Alger dans la peau du guerrier qui se bat pour sa survie. Rien ne l'empêchera d'atteindre son but. On va gagner, c'est le seul scénario que Bologhine connaîtra.

Vous aurez une autre oreille à El Harrach...

C'est vrai ! Car si l'USMH garde les trois points chez lui, on aura assuré notre maintien. Bien sûr, cela passe par gagner face au Doyen.

Quel sentiment avez-vous en sachant que votre concurrent direct au maintien n'est autre que votre ex-club, le MCS ?

Je suis très affecté par la position du MCS. Car je ne peux oublier que j'ai passé de bons moments avec Saïda. Cela dit, aujourd'hui, je défends les couleurs de Blida et c'est ce qui compte le plus.

YOUNÈS (MCA) :

«On ne fera pas de cadeaux»

Le chouchou des Chnaoua ne lie pas le match de cet après-midi à celui de 2003 quand Blida avait envoyé aux enfers le MCA. Pour lui, c'est un match ordinaire que le MCA se doit de gagner pour prétendre à une place pour une compétition internationale.

Midi Libre : L'USMB se bat pour sa survie. Comment appréhendez-vous ce match ?

Younès : Une rencontre difficile. Mais on n'a pas le choix. On est obligé à gagner la partie. Certes, Blida se bat pour sa survie et c'est désolant pour ce club. Néanmoins, il n'y a pas de sentiments sur le terrain. Ça sera sans états d'âme, c'est clair.

En 2003, lors de la relégation du MCA, l'USMB a été le bourreau des Vert et Rouge. Allez-vous rendre la monnaie de leur pièce aux Blidéens ?

Nous, on ne mange pas de ce pain là. Le rendez-vous ne se jouera pas sous le signe de la vengeance. Il faut savoir que si l'USMB se bat pour sa survie, le MCA veut la 4^e place. Pour l'avoir, il faut gagner.

Donc, aucun point ne sera cédé ?

Absolument ! Le match se jouera chez nous. Devant notre public qui veut nous voir gagner. Donc, on ne fera pas de cadeaux au

DIVISION II

34^e et dernière journée le 29 mai

La 34^e et dernière journée du championnat d'Algérie de Division 2 de football se déroulera le vendredi 29 mai, a annoncé la Ligue nationale de football (LNF). Quant à la 33^e et avant-dernière journée de ce championnat, elle est programmée pour le lundi 25 mai, précise la même source. Signalons que les 31^e et 32^e journées ont été fixées respectivement aux 15 et 22 mai. Le WA Tlemcen occupe la tête du classement avec cinq points d'avance sur son poursuivant immédiat, le MC Oran. Le Paradou est troisième avec 49 points à six longueurs du leader à l'issue de la 30^e journée. Les trois premiers accéderont en première division.

M. Y.

JAMBE BRISÉE, CARRIÈRE BRISÉE ?

Outre la défaite, il y a 15 jours face au Nasr d'Hussein dey, l'USM Alger a perdu deux de ses meilleurs joueurs lors de ce derby en l'occurrence, Amar Ammour et Ait Ali Yahia, victimes de blessures graves et sérieuses qui mettent fin à leur saison.

PAR LE DR AÏT KACI BOUSAAD

Tout les sportifs, en général, et les footballeurs, en particulier, connaissent et redoutent la fracture du tibia et du péroné, une blessure très handicapante.

Pour mieux comprendre cette fracture, il est nécessaire de développer l'aspect anatomique et clinique des deux os de la jambe.

La jambe est constituée du tibia et du péroné. Ce sont ces deux os qui maintiennent la jambe et la retiennent du genou à la cheville : le tibia est le plus important des deux os, il soutient le poids du corps, alors que le péroné est beaucoup plus fin.

Ces deux os sont réunis par une membrane inter-osseuse et des ligaments au niveau des articulations supérieures et inférieures, c'est pour cela qu'en cas de fracture à ce niveau, elle est souvent double.

Elle peut se produire suite à un choc direct ou une torsion.

La symptomatologie est tellement évidente, que tous les signes orientent vers le diagnostic de fracture de la jambe :

- Douleur importante
- Impotence fonctionnelle
- Déformation
- Rotation du pied en dehors
- Œdème

Le blessé est évacué sur une civière vers un service d'orthopédie où la radio confirmera le diagnostic en donnant les détails sur la fracture, qui aideront l'orthopédiste à prendre la décision d'opérer ou d'apposer un plâtre.

Si la fracture est simple et qu'il n'y a pas de déplacement osseux, le traitement est orthopédique (plâtre); il suffit de



Protection des jambes : le souci majeur des footballeurs.

PH / D. R.



La fracture de la jambe peut être très grave et être à l'origine d'un arrêt brutal d'une carrière d'un sportif de haut niveau à cause d'un geste gratuit.



réduire la fracture, c'est-à-dire remettre les os bout à bout et les maintenir à l'aide d'un plâtre jusqu'à leur consolidation. Mais si les os se sont déplacés, on dit que la fracture est multiple et dans ce cas, on aura recours à la chirurgie pour une ostéosynthèse. Les techniques chirurgicales ont beaucoup progressé; elles utilisent de véritables clous fixes dans l'os, ce qui

permet de diminuer le risque infectieux et de faciliter la consolidation.

Néanmoins, il faut savoir que lorsqu'il y a une fracture de la jambe, les muscles et les vaisseaux sont aussi traumatisés et selon la gravité de la fracture et des lésions tissulaires, la guérison peut être longue et une rééducation des muscles et des articulations devient nécessaire.

En conclusion, la fracture de la jambe peut être très grave et être à l'origine d'un arrêt brutal d'une carrière d'un sportif de haut niveau à cause d'un geste gratuit et délibéré et surtout parce que le football est devenu une arène où s'exprime la violence en toute impunité.

L'environnement exerce sur le joueur une grande influence qui le transforme en agresseur violent, et, ainsi, au lieu de jouer le ballon, il joue l'adversaire du jour le quel, dans la plupart des cas, est un ami d'enfance ou un copain de quartier.

Docteur A. K. B.

SPORT ET SANTÉ

Le football reste un sport praticable par tous, ne nécessitant pas de compétences physiques particulières.

■ Bienfaits et contre-indications

Bénéfices sur la santé

Amélioration de l'endurance cardio vasculaire: courses rapides, successions d'accéléérations répétées, amélioration du rythme cardiaque et des fonctions respiratoires, résistance et équilibre : développement musculaire et amélioration du centre de gravité, travail sur la vitesse et l'adresse.

Contre-indications

Attention à : la monophthalmie (le fait de ne voir que d'un œil) qui peut endommager l'œil valide, à partir de 50 ans.

Faire un examen cardiaque.

Les accidents et pathologies : pubalgie (tendinite des adducteurs), accidents musculaires : souvent causés par un échauffement succinct,

accidents articulaires du genou : ménisque et ligaments, entorses à la cheville, traumatismes légers : contusions musculaires, hématomes, élongation, claquage, tendinite, traumatismes lourds : fractures tibia péroné, chocs violents, lésions cervicales.

■ Conseils pratiques et équipement

Pendant l'échauffement :

Travail cardio-vasculaire par une course de 15 minutes.

Travail musculaire : étirements, assouplissements.

travail technique : passes, tirs au but...

Équipement spécifique :

Protège tibia (obligatoire en compétition), chaussures à crampon.

Pour le gardien : short renforcé aux hanches et gants.

■ Football au féminin

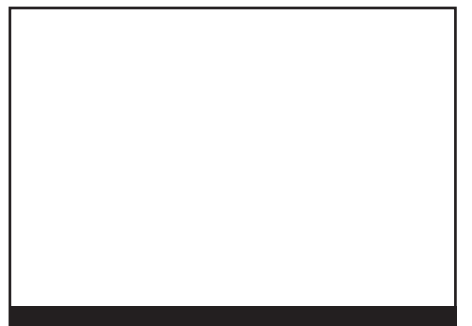
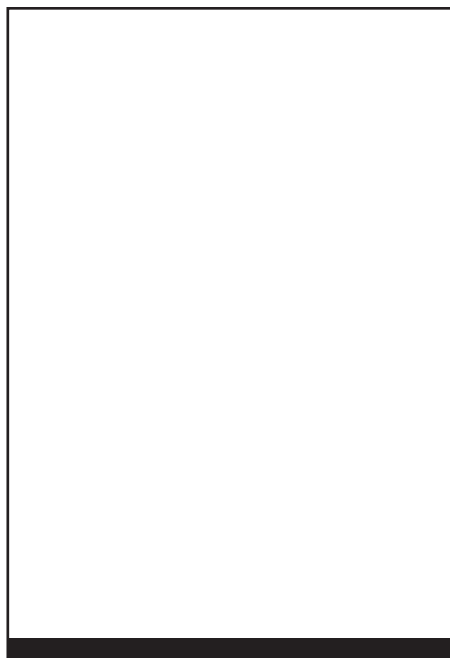
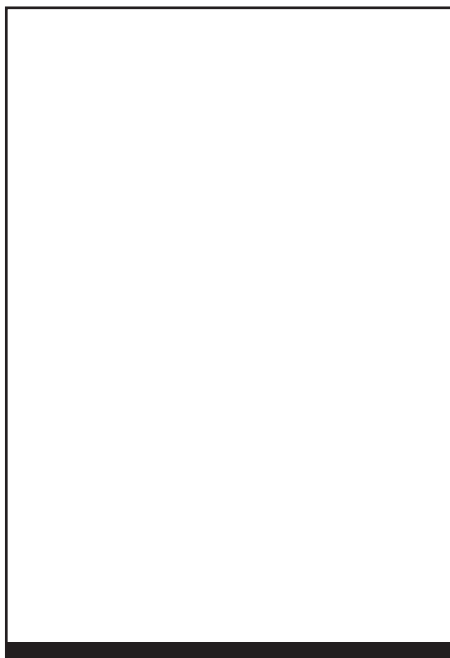
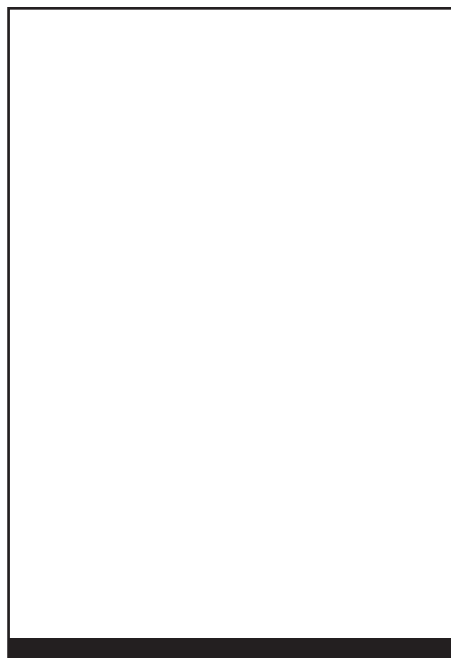
Même s'il reste encore peu connu et pratiqué, le football féminin fait de plus en plus d'adeptes chez les femmes. Les indications et contre indications restent les mêmes que pour les hommes.

En revanche, on trouve quelques points différents chez la femme :

Caractéristiques de la footballeuse :

Souvent victime de traumatismes à la tête et de blessures au genou que chez son homologue masculin, renforcement musculaire nécessaire, os fragiles, plus de légèreté et de souplesse, difficulté pour encaisser les chocs mais plus grande résistance à la douleur.

PUB



BOUSSAD OUADI ÉDITEUR ET RESPONSABLE DE LA LIBRAIRIE DES BEAUX-ARTS AU MIDI LIBRE

Les derniers jours d'une condamnée...?

Professionnel du livre, Boussad Ouadi s'est lancé dans l'édition dans le milieu des années 1980 ; il est responsable de la librairie des Beaux-Arts depuis 2004. Questionné sur l'imminente fermeture de celle-ci, il redonnera constamment au problème sa véritable

dimension qui va bien au-delà de la simple interruption des activités d'une boutique. Il ne manquera pas, cependant, de laisser échapper un soupçon d'espoir quant au maintien de l'activité. S'agit-il alors des derniers jours de cette prestigieuse demeure ?

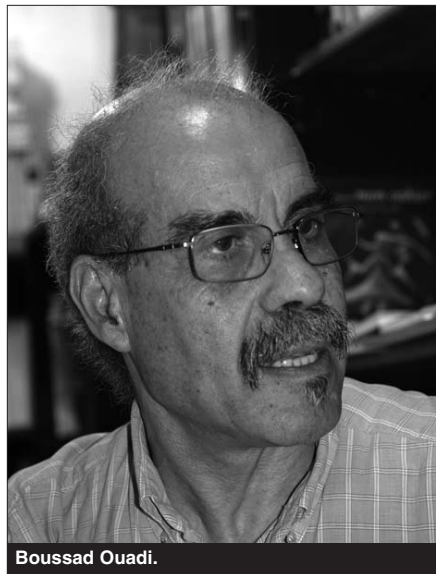
ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
LAMELLAD LARBI AMINE

Le Midi Libre : Entre un propriétaire des murs qui veut plus d'argent, une édition quasiment embrigadée, des institutions qui offrent très peu de subventions et surtout très peu d'avantages et de priorités au statut de libraire, qui est à blâmer ?

Mr. Boussad Ouadi : A mon avis, il faut poser le problème non pas en terme de bien et de mal, de méchant et de gentil, mais de façon générale. Parceque, dans la situation dans laquelle on se trouve, tout le monde a une part de responsabilité. Donc, il faut reprendre à la source. La librairie n'est qu'un maillon de la chaîne : il y a aussi l'édition, l'imprimerie, les auteurs, la réglementation, la politique culturelle, etc. (...) Mais, partons du cas précis de la librairie comme cas symptomatique de ce qui se passe et qui renvoie à d'autres situations: Nous avons un propriétaire qui a acquis les murs et les fonds dans les années 1970 d'une institution qui existe depuis plus de 50 ans. Car depuis les années 1950, les gens citent ce lieu comme étant le palais du livre. Il y avait une seule université et c'est celle d'à côté (Faculté centrale) et tous les intellectuels, les écrivains, les universitaires, se retrouvaient ici (...) Et la ville a tellement changé, c'est un des rares lieux qui est resté tel qu'il était. Il a donc une charge émotionnelle, affective, patrimoniale qui n'est pas neutre. Quand on vous dit qu'Albert Camus a séjourné ici, à travaillé ici et a peut-être écrit des pages de ses œuvres ici, on ne peut pas accepter que ça devienne demain une bijouterie ou un débit de boissons. Donc, il y a cet aspect, il y a une histoire, une ville et des lieux et la question est de savoir s'il faut les maintenir vivants ou pas ?

Mais le seul aspect «historique» ne suffit pas à maintenir l'activité...

Oui. Le deuxième aspect justement, c'est la librairie en tant que librairie. L'activité de vente de livres qui est symptomatique d'une situation de l'édition et du commerce du livre en Algérie. Il est vrai que ces dernières années, le modèle de consommation des algériens a explosé et que les espaces culturels deviennent peu rentables pour les possesseurs de fonds de commerce locaux. Et donc, l'appât du gain, tout le monde veut faire fortune au mépris



Boussad Ouadi.

de tout. Bientôt, il n'y aura plus de pharmacie si les médicaments ne se vendent pas, il n'y aura plus de librairies si les livres ne se vendent pas. La deuxième question est donc celle-ci : messieurs les responsables de la ville, les maires, les walis, les responsables des activités culturelles : avons-nous intérêt ou pas à maintenir dans cette ville des théâtres, des cinémas et d'autres espaces culturels, même si ce n'est pas «rentable» ?

Et là, si on le veut, il y a des solutions. Partout dans le monde, pour défendre la librairie, on encourage les gens par des exonérations fiscales, par des subventions à l'activité qui permettent au propriétaire des murs de ne pas trop perdre et à l'activité d'exister. On fait des lois pour maintenir le prix du livre accessible au public et donc ça génère un chiffre d'affaires et ça permet de payer des loyers corrects aux propriétaires, etc. Mais il faut avoir cette envie, il faut avoir ce souci de rassembler les professionnels, les intéressés.

Le cas de la librairie ne concerne pas de manière directe les autorités, c'est un privé qui veut changer. Mais c'est une conjonction de tout : c'est la loi de l'argent, le rôle de la culture et des espaces culturels, la liberté du citoyen de s'exprimer ou pas. Il y a, en fait, trois niveaux différents de responsabilité et on y est tous pour quelque chose. Je ne jette pas la pierre uniquement aux responsables, parce qu'en bas, on se tait (...) C'est dans l'intérêt et c'est tout à l'honneur d'un pays que de permettre à ses écrivains,

à ses poètes, de s'exprimer.

Concrètement, quel est le plan à adopter pour élever le livre et tout ce qu'il implique au rang de véritable institution, à l'abri des difficultés financières, éditoriales, etc. ?

Des solutions existent (...) Il faut faire des montages financiers avec les banques pour capitaliser ces sociétés culturelles pour qu'elles puissent vivre. Une maison d'édition ou une librairie qui ne possède pas de fonds propres ne peut pas résister, et on doit s'organiser en ce sens (...) Dans tous les domaines, on passe du petit commerce au grand commerce. Dans la librairie, on est obligé d'aller vers ça. Il faut maintenir le petit commerce de détail, de proximité, c'est le cas de cette librairie. Mais il faut en même temps passer à autre chose de plus grand, et cela peut se faire en fédérant les réseaux et en créant de grosses sociétés de distribution (...) Ainsi, un nouveau livre peut sortir dans les 48 wilayas au même moment, par exemple. Et c'est au professionnel de faire ça. Si on met en place des réseaux de distribution et qu'on équipe les librairies et les bibliothèques partout en Algérie, les tirages vont être multipliés par cinq. Alors qu'aujourd'hui, chaque petit éditeur se voit contraint de mettre ses bouquins dans une camionnette et de faire le tour de l'Algérie pour écouler son stock, ou alors, il se fait acheter 80% de sa production par le ministère, et cela va dans des stocks censés alimenter les bibliothèques, mais qui ne le font pas forcément.

Est-ce que vous pensez à une possible réouverture quelque part ?

Non, puisque je n'ai pas encore fait le deuil, même si j'étais tout près de baisser les bras. Mais grâce à la presse notamment, grâce au public (...), on a envie de reprendre le dessus (...), on peut faire quelque chose et il ne faut pas accepter la fermeture. Vis-à-vis du propriétaire, on pourra faire avancer des arguments, y compris sur le plan juridique pour avoir un sursis. On a encore, semble-t-il, des possibilités. Ce qui est sûr, c'est que je n'irai pas ouvrir une boîte de sardine dans une petite rue cachée. On ne cède pas les espaces dans les grandes avenues pour se mettre comme des voleurs dans des petites rues désertes. Les grandes artères doivent conserver leur vocation.

L. L. A.

THALGHEM EBOUHALI (LE CHAMEAU FOU) UNE PIÈCE EN TAMAZIGHT

Les Chaouis se régaleront avec leur langue maternelle

PAR ROZA CHAOUI

Le Théâtre régional de Batna (TRB) s'emploie au montage d'une pièce en Tamazight intitulée *ThalgheM Ebouhali* (Le chameau fou) qui sera sa toute première pièce d'expression amazighe depuis son ouverture en 1985.

Écrite par Salim Saïfi et mise en scène par Salah Boubir, la pièce qui sera présentée au public en juin prochain, selon l'administration du TRB, articule sa trame autour de l'histoire d'un jeune qui s'égare dans le Sahara pour n'être retrouvé qu'au bout de très longues recherches par ses parents qui constatent, chez lui, des chan-

gements de comportement après son sauvetage et son accueil par un vieillard.

La problématique de la quête constante de références et la soif de ressourcement dans le patrimoine culturel sous-tendent toute la pièce dont les comédiens évoluent dans une ambiance musicale traditionnelle et au milieu d'un décor fait d'objets d'autrefois, comme la selle, le bendir, la gandoura ou encore le turban.

Le directeur du TRB motive l'engagement de cette première expérience par "l'existence d'un large public pour ces œuvres théâtrales, aussi bien à l'échelle locale que nationale", ainsi que

par "le nombre de plus en plus grand de jeunes artistes s'intéressant au théâtre mazigh". Il a également annoncé que d'autres pièces de même expression "suivront" et souligné que les comédiens du TRB sont "motivés" et "disposés à faire étalage de toute leur créativité dans chaque nouvelle œuvre".

Le TR Batna prépare également trois autres pièces pour la saison 2009. Il s'agit du Contrat (El-aqd) de Lahcene Chiba, le magistrat de l'ombre (Kadi Edhill) de Hassan Boubrioua et une étoile sur l'armoire (Nedjma fawqa el-khizana) de Samir Oudjit.

R. C.

Rendez-vous du week-end

10^E ÉDITION DU FESTIVAL CULTUREL EUROPÉEN À ALGER

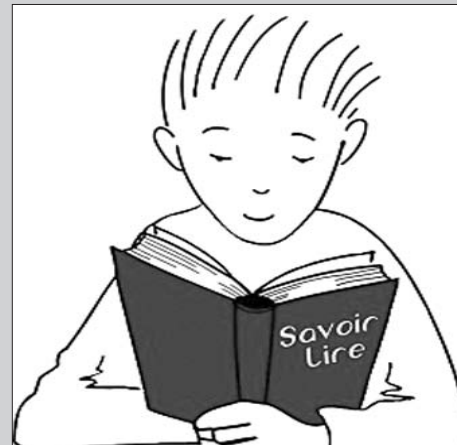
Dancez avec Koité !



Dans le cadre de la 10^e édition du Festival culturel européen qui se tiendra jusqu'au 31 mai prochain à la salle Ibn Zeydoun (Riadh El-Feth), les mélomanes se régaleront, aujourd'hui à partir de 19 heures, avec un concert de Habib Koité.

AUTOUR DE LA LITTÉRATURE

Salon, rencontres-débats... laissez place à l'imaginaire !



● L'auteur Mohamed Magani signera aujourd'hui à partir de 14h30 à la librairie du Tiers Monde, son roman, «la Fenêtre rouge» (éditions Casbah).

● L'espace Noun (9, rue Rabah-Noël, Alger) reçoit, aujourd'hui à partir de 15h, le traducteur Francis Gouin, qui a traduit de l'arabe vers le français l'essai «Tu ne parleras pas ma langue» (éditions Actes Sud (France)/ éditions Média Plus (Algérie)), de l'universitaire marocain Abdelfattah Kilito.

● Rencontre-débat avec Mourad Loussaief, et présentation de sa revue, «Le livre d'Or. Maghreb synergie», aujourd'hui à partir de 14h, à la librairie Socrate (6, rue du docteur Omar-Chérif-Zahar, Alger, à côté du cinéma ABC).

● La ville de Sétif abrite jusqu'à demain, le Salon du livre à la Safex. En plus de l'exposition-vente des ouvrages, des conférences-débats sont organisées quotidiennement.

● La librairie des Beaux-Arts (28, rue Didouche-Mourad, Alger) organise une opération de soldes et liquidation de stocks durant tout le mois en cours. Des remises exceptionnelles de 10 à 50% sont consenties sur tous les livres.

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1796 Invention de la vaccination



En Angleterre, un médecin de campagne, Edward Jenner (47 ans), pratique sur un enfant ce jour la première vaccination au monde. Par scarification, le médecin inocule à James Phillip (8 ans) du pus prélevé sur la main d'une femme,

Sarah Nelmes. Celle-ci avait été infectée par sa vache, Blossom, atteinte de la vaccine ou variole des vaches. Cette maladie bénigne était courante chez les valets de ferme qui traient les vaches et entraînent en contact avec les pustules des pis. Or, ces valets avaient la réputation d'être régulièrement épargnés par les épidémies de véritable variole, une maladie mortelle responsable en ces temps-là de dizaines de milliers de morts par an rien qu'en Europe (la descendance du roi Louis XIV avait été décimée en 1712 par cette maladie). James Phillip contracte la vaccine sous la forme d'une unique pustule et en guérit très vite... Trois mois plus tard, Edward Jenner lui inocule la véritable variole. Au grand soulagement du médecin, la maladie n'a aucun effet sur l'enfant. C'est la preuve que la vaccine l'a immunisé contre la variole en entraînant la formation d'anticorps propres à lutter contre l'infection.

1941 Les rafles de Paris



La première grande rafle collective fut celle de ce jour. Elle concernait les Juifs polonais, tchécoslovaques et autrichiens, âgés de 18 à 40 ans. Ils étaient convoqués par la

police parisienne, en application de la loi française du 4 octobre 1940 qui autorisait l'internement d'office des Juifs étrangers. Tous les Juifs

qui se sont présentés «pour examen de situation» ont été dirigés en autobus vers la gare d'Austerlitz et envoyés dans les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande, dans le Loiret. Ils seront déportés en juin 1942 vers Auschwitz.

3.747 personnes, dont 3.430 Polonais, 123 apatrides et 157 Tchécoslovaques furent ainsi internés. L'accompagnateur des personnes convoquées était chargé de se rendre au domicile de la personne arrêtée pour en rapporter une valise avec des effets personnels.

Mais 3.747 personnes seulement avaient répondu aux 6.494 convocations. Les autres avaient déménagé, ou avaient décidé de ne pas se présenter. De nombreux témoignages racontent les hésitations des Juifs convoqués. Souvent d'ailleurs, lorsque des convocations arrivaient ou que se répandait une rumeur de rafle, le chef de famille quittait l'appartement, puis revenait quelques jours après.

1964 Le monstre du Nil



Le barrage d'Assouan a été construit entre 1959 et 1964. 35.000 travailleurs furent mobilisés pour cette construction, dont 300 moururent. Pour construire le barrage, il a d'abord fallu creuser un canal de dérivation pour

détourner le Nil de son cours. 10 millions de m³ de granit furent ainsi excavés. Le canal mesure 1.950 m de long, 80 m de profondeur et 200 m de large à certains endroits. Son débit atteint 11.000 m³/s et ses eaux actionnent les 12 turbines de la centrale électrique qui fournit 8 milliards de kW/h par année. Une fois les eaux du Nil déviées, la construction proprement dite du barrage débuta. Il fallut entasser 43 millions de m³ de roche et de gravats, soit 17 fois la haute pyramide de Kheops. En 1964, les égyptiens ont commencé à accumuler l'eau dans le réservoir. En 1967, les turbines ont fonctionné pour la première fois, et la capacité maximale de stockage atteinte en 1968 (4 ans après le début du stockage). Le barrage a été officiellement inauguré en 1971 en présence du chef suprême des Soviets, Nikita Kroutchev et Gamal Abdel Nasser.

LE CARNET DU MIDI

Boualem Benhamouda (1933-) - ministre de l'Intérieur (1980-1982) et secrétaire général du FLN (1996-2001)



Né le 8 mars 1933 à Cherchell. Etudes dans sa ville natale. Puis aux Lycées Emir Abdelkader et El Mokrani à Alger. Etudiant en droit à la faculté d'Alger lorsque éclate l'insurrection du 1er novembre 1954, il milite au sein de l'Union générale des étudiants musulmans d'Algérie (UGEMA) et participe à la grève générale organisée par le FLN en 1956, à l'issue de laquelle il s'engage dans le maquis de la wilaya IV (Algérois) où il devient commissaire politique. Blessé en 1957, il est arrêté et interné jusqu'à l'Indépendance. Capitaine à l'Etat-major de la wilaya IV en 1962 aux côtés du colonel Si Hassan, il est député d'El-Asnam à l'Assemblée

constitutante, puis à l'Assemblée nationale. Membre de la Commission parlementaire des anciens moudjahidine puis de celle de l'éducation nationale, il préside la commission d'orientation du FLN de 1962 à 1965. Il est ministre des Anciens Moudjahidine de 1965 à 1970, puis de la Justice (1970-1977) et des Travaux publics (1977-1979). En 1971, il soutient avec succès une thèse de doctorat d'Etat en droit à la faculté d'Alger. Président du IVe congrès du FLN du 27 au 31 janvier 1979, membre du comité central et du bureau politique issus de ces assises, il devient en mars 1979 président de la commission de l'éducation, de la formation et de la culture. Ministre de l'Intérieur de janvier 1980 à janvier 1982, ministre des Finances le 22 janvier 1984, il est écarté en 1987, tout en restant membre du comité central sans interruption depuis lors. Il est alors nommé directeur de l'Institut national d'études de stratégie globale, organisme nouvellement créé placé sous la tutelle de la présidence de la République, chargé de rédiger des analyses et des études prospectives sur les relations internationales. Il est démis de son poste en février 1990 après avoir critiqué le peu d'empressement du gouvernement Hamrouche à mettre en place l'arabisation. Apparatchik du FLN, il joue depuis lors d'un rôle assez important dans ce parti pour qu'il soit considéré comme «présidentiable». Il est élu à son bureau politique le 8 août 1991. Prend la tête du parti FLN en janvier 1996 en remplaçant de Abdelhamid Mehri qui n'avait plus la confiance des membres du comité central et jugé trop favorable aux islamistes. Ce linguiste à ses heures perdues, va imprimer au FLN une ligne diamétralement opposée à celle de son prédécesseur en dénonçant le contrat de Sant'Egidio, en se rapprochant du pouvoir et en faisant partie — avec sept ministres — de la coalition gouvernementale qui dirige le pays au lendemain des législatives du 5 juin 1997 et à l'issue desquelles le FLN s'impose comme la deuxième force politique derrière le RND, le parti présidentiel. Lors de l'élection présidentielle anticipée du 15 avril 1999, il apportera son soutien au candidat Abdelaziz Bouteflika.

carnetdumidi@lemidi-dz.com

À LA RECHERCHE DU TEMPS PASSÉ

LA VALLÉE DU M'ZAB (SUITE)

Les mêmes dispositions, la même rigueur, président à l'agencement des habitations des villes : Ghardaïa, Melika, Beni-Izguene, Bou-Noura et El Atteuf nées presque en même temps, il y a près de mille ans, puis les plus lointaines Berriane et Guerrara, créées quelques siècles après. Les villes du M'zab sont parmi celles les plus pré-urbanisées et sans doute les seules à survivre intactes après tant de siècles. Avant toute habitation, bâtie pur des raisons historiques faciles à comprendre, les remparts délimitant à l'avance le volume de la cité future. Puis toujours avant les demeures et cette fois pour des raisons de piété, la mosquée. Enfin les maisons, entourant cette mosquée centrale, point généralement le plus élevé de la ville, s'étagaient par

cercles concentriques jusqu'aux remparts près desquels, à l'intérieur des murs, était réservée la place du marché. Pour garantir la ville (comparable par son fonctionnement à un grand immeuble moderne plutôt qu'à un village né de la simple juxtaposition de maison paysannes) on fermait autrefois les portes du marché qui donnaient accès aux ruelles. Cette protection était également destinée à préserver à la communauté son caractère religieux.

On pourrait parler des villes du M'zab en termes assez proches de ceux qui dépeignent la Casbah d'Alger: ruelles souvent couvertes «ombre et fraîcheur», patios intimes donnant à la maison ensoleillement et aération et permettent vers la rue des façades quasi-aveugles supprimant les grandes ouver-

tures en vis-à-vis, terrasses en escalier judicieusement exposées au soleil et permettant une vue sur le paysage. Mais il s'agit d'une «Casbah avant la lettre», infiniment plus ancienne que celle d'Alger, plus purement algérienne. leur différence ne s'arrête pas à quelques siècles d'histoire. Elle réside surtout en cette rigueur volontaire que ne recherchaient nullement les somptueuses demeures de l'époque turque. Et cette rigueur n'est pas due à l'ignorance des techniques puisqu'avant leur établissement au M'zab, les Ibadites avaient montré à Isedraten qu'ils étaient en possession de tous les raffinements des techniques de l'art islamique de l'époque. En témoignent encore les stucs exposés au musée de l'Enfance à Alger.



Cuisine

Tajine marocain de kefta et de légumes



Ingrédients:

250 g de viande hachée
3 oignons coupés en lamelles
1 poivron
2 tomates coupées en rondelles
3 carottes coupées en rondelles
Sel, poivre
Cumin, safran
Purée de tomates
Persil, huile
Un bouillon de poule
3 œufs, persil
Sel et poivre

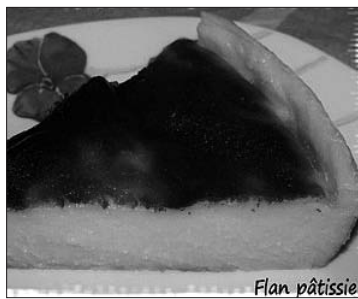
Préparation:

Mettre dans un tajine les légumes, l'huile, le persil et les épices puis ajouter de l'eau (env. 1 verre) et mettre à cuire à feu moyen de 20 à 30 min.

Dans un récipient, mélanger la viande hachée avec du persil, du sel et du poivre et en faire des boulettes puis les ajouter dans le tajine. Couvrir et laisser cuire (10 à 15 min)

Quand la viande est cuite, casser les œufs dans le plat et laisser cuire quelques instants le temps de les pocher. Une fois les œufs cuits, servir avec quelques frites sur le dessus.

Flan pâtissier



Flan pâtissier

Ingrédients:

6 jaunes d'œufs
250 g de sucre en poudre
150 g de farine
1 L de lait demi
2 sachets sucre vanillé

Préparation :

Faire bouillir le lait avec le sucre vanillé, battre les jaunes d'œufs avec le sucre jusqu'à obtention d'une crème claire et ajouter la farine progressivement.

Verser le lait bouillant sur la préparation en remuant sans arrêt. Porter sur le feu et faire épaissir en tournant avec le fouet, retirer du feu quand ça a bien épaissi, continuer à fouetter un peu hors du feu. Préchauffer le four à th 7. Beurrer et fariner un moule à bord haut et y verser l'appareil à flan. Enfourner et baisser le four à th 6 et laisser cuire 35 à 45 min en surveillant la cuisson, laisser refroidir et mettre 2 heures au réfrigérateur avant de consommer.

SOINS-BEAUTÉ

Remplacer ses cosmétiques par des produits naturels ?

Prendre soin de son corps en bannissant les produits de soin classiques, aussi coûteux que bourrés de composants chimiques, est à la portée de tout le monde. Pour dire définitivement non aux parabènes et autres substances chimiques douteuses, faisons confiance aux produits naturels qui peuvent être très efficaces.

La pierre d'alun pour remplacer le déodorant :

Économique et écologique, la pierre d'alun permet de remplacer efficacement le déodorant traditionnel. Antiseptique et astringente, elle resserre les pores de la peau et limite ainsi la transpiration. Utilisée après le rasage, elle aide à lutter contre les petites coupures et ses propriétés astringentes lui permettent d'éviter l'apparition de poils incarnés.

Utilisation : L'humidifier avant de la frotter doucement sur les zones concernées

Les eaux florales pour tonifier la peau :

Inutile de recourir à des lotions dites "toniques" pour parfaire son démaquillage et préparer la peau à recevoir des soins. Les eaux florales, 100% naturelles, font largement l'affaire et s'adaptent à tous les types de peau.



Les plus communes sont l'eau de rose et de fleur d'oranger.

L'eau de bleuet pour le démaquillage des yeux :

L'eau de bleuet est une eau florale particulièrement adaptée au démaquillage des yeux et au soin du contour de l'œil. Des cotons imprégnés d'eau de bleuet et placés quelques minutes sur les yeux permettent de décongestionner le contour de l'œil et de défatiguer le regard.

Le charbon pour blanchir les dents :

Il suffit de frotter ses dents avec un morceau de charbon pour obtenir un blanchiment progressif et durable. Une utilisation par

légers frottements pendant cinq minutes, à raison de trois fois par mois, suffit à obtenir le résultat escompté.

Sucre, sable, noix de coco : d'agréables alternatives aux soins gommant traditionnels :

Il est possible de réaliser soi-même un soin gommant en utilisant une base adaptée à sa peau : sucre, noix de coco râpée, sable... A choisir en fonction de ses préférences et de la texture souhaitée. Pour un effet optimal, on y mélange un peu d'huile d'amande douce afin d'obtenir une sorte de pâte qui pourra être répartie sur les zones à exfolier. La peau est ainsi efficacement exfoliée et nourrie, et sans recours à des produits gorgés de substances douteuses.

PLANTES D'ÉTÉ ET DÉCORATION

Comment aménager son petit balcon

Un balcon, aussi petit soit-il, est un luxe qu'il faut aménager avec soin de façon à profiter d'une vue sur la verdure. Et les beaux jours venus, il est tellement agréable d'y placer une chaise pour vous imprégner de senteurs de fleurs et des rayons du soleil.

Expertisez votre ensoleillement :

Si le balcon est orienté plein nord, les plantes qu'il vous faut dépendent de la quantité d'ombre et de soleil qu'elles recevront. Les géraniums, bégonias, narcisses, azalées, donnent dans l'ombre toute leur splendeur mais aussi les plantes grimpantes comme le chèvrefeuille, le lierre, ou le jasmin. Au soleil, vous pouvez planter l'œillet des sables, le millepertuis, les



rosiers, et même des arbres fruitiers.

Composez l'aménagement de votre balcon :

Placez contre les rambardes les plantes les plus résistantes afin qu'elles abritent du vent et de la pluie les plus fragiles. Si elles

sont basses, vous pouvez les surélever sur des tabourets ou des tables afin de créer des étages. Les plantes grimpantes peuvent courir le long des murs et murets et habiller le tour de votre balcon.

Plantes en pots :

Les pots permettent aux petits balcons davantage de flexibilité. Vous pouvez bouger vos plantes à souhait, leur apporter des soins individuellement et les retirer lorsque la saison est passée.

Notre conseil :

Si la taille de votre balcon le permet, tâchez d'y placer un petit meuble de rangement où dissimuler pots vides et matériel d'arrosage.

Trucs et astuces

Traitement des pommiers :



Un simple entretien est requis pour obtenir de belles pommes ! Taillez le pommier en juin. Un claircisement sommaire suffit. Coupez les pommes mal formées, afin de garder le fruit central de chaque bouquet. De belles pommes en vue pour l'année suivante.

Apporter de l'engrais aux arbres fruitiers :

Il est important d'apporter de l'engrais à vos arbres fruitiers, afin d'assurer leur croissance, leur bon fleurissement, ou leur fructification. Pour cela, disposez des cendres de cheminée aux pieds de vos arbres ou au fond des trous de plantation. La cendre comporte de la potasse qui est bénéfique aux fruits.



Mots Fléchés N°171

jointure plante contrôlée en mer	fumés et séchés engins de tirage	aplomb courroux de rimure	gros plan intercalé	dispose hors service	liste des plats détresse	morte empereur romain
donjons translucides			douce au toucher aromate		devenu rance qualité d'âme	pronom médisant leste
circon- stance destination		exemption début d'hy- pothèse		se rendront font bouger		
saïté de séjour sous-sol		cabriole trans- vaseront		dieu guerrier tendue		aspirais
		boucla médica- ment			devant la matière souvenir triste	demeurait
cri de vigile égalisée			acidité parfum de sucette		démonstratif tondra de prés	
		taille patelins	chérie retrancher- erait		adipeux éducation de fauve	
présider se colorerai	polis par l'usage			entrelaça supprime		
			dupent	trimestre de sieste cri qui suit bis		combinent
hors des limites suc		mets de tripier ensemble social			voleur à l'hôtel pari hip- pique	
		soçle parasite crânien				crocs de quartiers
escroc	malaxerai pas tout près		négation atome négatif	genre de rolliers personnel		bande de papier bavards colorés
monnaie indienne guilleret				griffes de rapace mère des Titans		
		côtoie			femelle palmpède	
découvre					coquilles d'oursins	

Solutions Mots Fléchés N°170:

• D • V • Y • E • D • E • A
P E N I T E N C I E R S • B
• R A D O T E R • T I T R E
F A C E T I E U S E S • E T
• P E R E • S E I N • S P I
S A L A M I • S E T I E R S
• L I S S E • G E R M E •
A G E E • A C R E S • A N S
• R • N A R R E R • A I D A
F A I T S D I V E R S • S U
• T R • S • T E N U E S • T
M I R A U D E • T I P U L E
• F I R M E • L • S T R I E
P I T I E • S A I S I E S •
• C E D E R A • L E S T E S •
P A R I • A P P E L E E • O
• T A T T E R A I E R • R I
M I S E R E • P I R A T E R
• O • S I T U E R • S O L E
A N A • N E R E I S • P L E
• S U C • S I • S A L E E S

Solutions Mots Croisés N°154 :

Horizontale :
MISSIONNAIRE
OCTOBRE*PIEU
BOISEMENT*PS
INC*ROSIERES
LEKAIN*E*IRE
IS*ADDITIVE*
S*CREER*NA*E
ATLAS*OBOLES
TROU*INA*EST
ION*EVITES*I
OUEST*SEL*EM
NESCAFE*URNE

Les pays du monde



Le Nioué
Nioué ou Nioué (en anglais Niue, en niuéen Niu?) est un pays insulaire de l'océan Pacifique sud. Il est situé à 2 400 km au nord-est de la Nouvelle-Zélande, au centre d'un triangle formé par les îles Tonga, Samoa et Cook.
Bien qu'indépendant, Nioué, de même que les îles Cook, a conclu un accord de libre association avec la Nouvelle-Zélande. Il y a 5 000 ans (3000 av. J.-C.), des habitants du littoral de la Chine du Sud, cultivateurs de millet et de riz, commencent à traverser le détroit pour s'installer à Taïwan. Vers 2000 avant J.-C., des migrations ont lieu de Taïwan vers les Philippines. De nouvelles migrations commencent bientôt des Philippines vers Célébes et Timor et de là, les autres îles de l'archipel indonésien.

Pub

Midi Libre
RECRUTE
DES JOURNALISTES
CORRESPONDANTS

Pour les wilayas de Ouargla, Boumerdès, Tipasa, Béjaïa, Oran, Chlef, Médéa, Mostaganem, Skikda, EL Bayadh, Djelfa, Ghardaïa et Biskra.
envoyer demande avec cv au fax : 021.93.65.88 ou par e-mail : direction@lemidi-dz.com

Les Entrecroisés N°172

01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
01														
02														
03														
04														
05														
06														
07														
08														
09														
10														
11														
12														
13														
14														
15														

Mots de 3 lettres
BUT
JEU

Mots de 4 lettres
BANC
GANT
LAME
TÉLÉ

Mots de 5 lettres
ARÉNA
BÂTON
COUPE
GRÈVE

Mots de 6 lettres
ALLIER
CENTRE
LANCER
MASQUE
RETOUR

RIVALUX
TRAPPE

Mots de 8 lettres
POINTAGE

Mots de 10 lettres
DÉGAGEMENT

Mots de 11 lettres
COMPÉTITION

Mots de 12 lettres
MILLIONNAIRE

Mots Croisés N°155

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement :

1. Noyautage
2. Obscurité - Acteur français (1883 - 1946)
3. Violences extrêmes - Bisexuelle
4. Chibcha - Point d'union du membre antérieur du cheval avec le tronç
5. Évidement intérieur d'une bouche à feu - En les - Juliette
6. Pervers - Mère de Constantin VI
7. Note - Serment - Le meilleur
8. En retard sur son époque (pl.) - Aluminium
9. Coloris du visage - Ch.-l. du dép. du Tarn
10. Echelle de sensibilité des émulsions photographiques - Télamon
11. Charpente de l'homme - Étendue désertique - Langage informatique
12. Action de faire disparaître

Verticalement :

1. Irritation
2. Déshabillée - Première magistrate municipale
3. Entreprises - Fleuve en espagnol
4. Aussi, de même - Qui concerne les brebis - Étain
5. Compagnie - Montagne de Grèce
6. Zoologiste français (1900 - 1972) - Mise en ordre des informations en vue de leur traitement
7. Technétium - Petites rues étroites
8. Peuple des îles Salomon - Chef au-dessus du caïd, en Algérie
9. Amoncellement de choses en hauteur - Jamais - Mesure de l'âge
10. Deux - Habitant - Massif montagneux de l'Asie
11. Poisson - Fraction de la lumière reçue que réfléchit ou diffuse un corps non lumineux
12. Causons un dommage à - Pronom indéfini

Le FOUILLIS N°171

E	C	N	A	L	L	I	E	V	R	U	S	I	V	A
L	L	H	A	L	T	E	R	U	T	P	L	U	C	S
V	I	L	A	X	U	A	N	R	U	O	J	O	Q	I
I	E	A	E	L	U	C	I	D	E	E	R	E	X	T
T	N	R	R	B	E	I	O	V	M	R	R	U	E	I
R	T	C	U	U	U	E	A	E	R	A	L	M	F	
E	U	C	A	E	M	O	R	S	E	V	L	U	S	F
I	R	E	H	R	Y	U	P	S	A	I	P	R	I	A
L	I	G	T	A	T	O	S	R	B	O	G	G	L	R
A	O	O	A	A	N	E	T	I	R	A	A	E	A	G
C	L	L	G	D	R	G	T	T	C	U	N	N	D	N
S	U	I	A	U	Q	E	E	R	E	I	G	C	N	O
E	O	N	E	O	N	S	P	U	A	N	E	E	A	G
E	C	I	L	O	P	R	I	O	R	I	M	N	V	A
E	L	B	A	T	S	N	O	C	E	C	N	A	B	W

- AVIS
- BANC
- BILLET
- CARTE
- CHALEUR
- CHANGEUR
- CLIENT
- CONSTABLE
- CORRESPONDANT
- COULOIR
- ÉDICULE
- ESCALIER
- GANG
- GRAFFITIS
- HALTE
- JOURNAUX
- LOGE
- MIROIR
- MUSICIEN
- NÉONS
- NETTOYEUR
- OPÉRATEUR
- POLICE
- PORTE
- POUBELLE
- QUAI
- RAIL
- RAME
- RESSERRE
- SCULPTURE
- SURVEILLANCE
- TAG
- TRAIN
- TRAVAUX
- URGENCE
- VANDALISME
- CITRE
- VOIE
- WAGON

Quiz Thème : Un peu de Sciences

Q1. Quel est le principal composant du verre ?
Le sable
Oxydes Alcalins
Etain

Q2. Quelle est la vitesse de la lumière ?
300.000 Km/s
200.000 Km/s
100.000 Km/s

Q3. Qu'est ce que Torricelli a inventé en 1643 ?
Le pluviomètre
Le thermomètre
Le baromètre

Q4. Que signifie le E dans E=mc
Epicentre
Energie
Eclair

Solution :
#/Energie
3/Le baromètre
7/300.000 Km/s
1/Le Sable



Bélier
Avec votre forme physique, vous aurez le pouvoir de gagner une certaine indépendance. Si seulement vous vouliez prendre quelques risques supplémentaires tout vous semblerait infiniment mieux. La réussite est toute proche de vous.

Taureau
Vous saurez préserver malgré tout un moral un peu endormi. Une diversion bienvenue vous conduit à réfléchir sur votre sort. Vous saurez pouvoir réaliser des prouesses dans une affaire qui vous séduit malgré les difficultés qu'elle semble présenter.

Gémeaux
Votre forme physique entrainera une certaine sérénité utile dans ce que vous aimerez commencer. Laissez de côté vos angosses qui vous empêchent parfois de réussir là où il n'y a pas tant de difficultés à surmonter.

Cancer
Saisissez la belle occasion qui va se présenter à vous. Attendez-vous à connaître de bonnes relations avec une personne proche de vous. Vous n'aurez pas la déception pressentie.

Lion
Ce n'est pas la grosse forme mais cela n'est pas non plus l'abattement, Restez pratique et ne cherchez pas à vous compliquer la vie, Vous saurez vous acquitter d'une obligation contraignante sans trop de difficultés au grand étonnement de votre entourage.

Vierge
Pour être en pleine forme vous avez besoin de nouvelles énergies. Vous avez des idées neuves sur différents problèmes. Suivez votre inspiration. Laissez-la vous guider vers de nouvelles aventures.

Balance
Des réels changements se profilent à l'horizon. Vous sortez enfin d'une période délicat et difficile. Votre comportement face à votre entourage s'en ressent car vous faites preuve d'énergie et de courage.

Scorpion
On parlera de vous et vous risquez de sentir venir le vent. Faites gentiment preuve de plus de compréhension. Les jugements portés sur vous, vous sont plutôt favorables. Faites en sorte qu'on ne vous oublie pas trop.

Sagittaire
Le moral est bon, mais prenez soin de le préserver en reprenant confiance en vous. Evitez soigneusement ce qui pourrait provoquer certains doutes en vous. Vous savez que vous pouvez y croire, vous l'avez déjà prouvé.

Capricorne
Vous pourriez bien avoir un emploi du temps serré. Il s'agit de rendez-vous sentimentaux. Vous aurez des centaines de contraintes difficiles à respecter.

Verseau
Vous pensez pouvoir gagner sur ce terrain-là et les événements vous donnent raison. Il n'y a aucune indication contraire au diagnostic que vous faites sur la façon de procéder dans cette affaire qui n'est un mystère pour personne.

Poissons
Vous allez vivre une situation assez inhabituelle dans laquelle vous saurez vous conduire avec habileté. Une nouvelle chance vous est offerte de convaincre.

PROGRAMME DU JEUDI



10h00 : Moughamarate Faride
10h30 : Rajoul Wa IMRATAN
Feuilleton arabe
12h30 : Documentaire
13h00 : Journal Télévisé (2eme Edition)
13h30 : Concert de chants
14h00 : Film
17h00 : El-jawal
17h30 : Afaq Filahiya
18h00 : Journal télévisé (amazigh)
18h15 : Hadith Dini
18h30 : Fi Dairet E-Dhou
20h00 : Journal Télévisé (Edition du 20h00)
21h00 : Film Magic Basket
22h45 : Cocktail musical
23h45 : Documentaire



11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Journal
12:50 Petits plats en équilibre
12:52 Météo
12:55 Les feux de l'amour
13:55 La maison des trahisons
15:30 Las Vegas : Pour une poignée de diamants
16:25 Brothers & Sisters : Portrait de famille
17:15 Une famille en or
18:00 Qui veut gagner des millions ?
18:50 La prochaine fois, c'est chez moi
18:55 Météo

19:00 Journal
19:35 C'est ma Terre
19:39 Courses et paris du jour
19:40 Météo
19:45 Femmes de loi : Un loup dans la bergerie
20:40 Femmes de loi : Bleu comme la mort
21:25 Femmes de loi : Une femme parfaite
22:30 La somme de toutes les peurs
00:40 Le club de l'économie



12:55 Consomag
13:00 Toute une histoire
14:05 Un cas pour deux : Mort suspecte
15:10 Un cas pour deux : Jalousie
16:15 Brigade du crime
17:00 Côté match du jour
17:05 Urgences : Absences
17:55 CD'aujourd'hui
18:00 N'oubliez pas les paroles
18:45 Point route
18:46 Eclats de croquette
18:50 Météo
19:00 Journal
19:30 Ma plus belle émotion de tournage
19:31 C'est chic, c'est Cannes
19:33 Météo
19:35 Envoyé spécial
21:45 Climat 2
21:50 C'est chic, c'est Cannes
21:55 Infrarouge
21:56 Le sondage de la peur
22:55 Infrarouge
22:56 Jeanne Moreau, côté cour

côté coeur
00:30 Dans quelle éta-gère



12:40 Inspecteur Derrick : Une visite de New York
13:45 Keno
13:55 Questions au gouvernement
15:00 Côté jardins : Spéciale Florales de Nantes
15:25 @ la carte
16:20 Un livre un jour
16:25 Des chiffres et des lettres
16:55 Culturebox
17:00 Questions pour un champion
17:30 C malin comme maison
17:35 19/20 Edition Nationale
17:37 Edition régionale et locale
17:55 Journal régional
18:28 Journal national
18:58 Météo
19:00 Tout le sport
19:10 Plus belle la vie
19:35 Les femmes d'abord
21:10 Météo
21:15 Ce soir (ou jamais !)
21:30 Soir 3
21:55 Tout le sport
22:00 Ce soir (ou jamais !)
23:10 Téléscopie : Discorama



15:05 Medicopter : Le tunnel infernal
16:00 Medicopter : Entre ciel et terre
16:50 Pacific Blue : Cas de conscience
17:40 Pacific Blue : Infidélité dan-

gereuse
18:30 Tout pour plaire
19:05 Cops Uncut
19:35 Meurtre à Alcatraz
21:40 Pluie d'enfer



Réalisateur: Mikael Salomon.
Avec: Morgan Freeman (Jim), Christian Slater (Tom), Randy Quaid (Le shérif), Minnie Driver (Karen), Ed Asner (Charlie).
23:25 JT
23:35 Hotline : Fantôme sur le net
00:05 Hotline : Un enfant à tout prix
00:35 Mary Lester : Maëna



18:00 Chic !
18:30 Arte culture
18:45 Arte info
19:00 La seiche - Le cerveau aux huit tentacules
19:45 Moi, toi et tous les autres
21:15 Le prix international de danse «Movimentos» 2009
22:45 Paris-Berlin, le débat : Écologie : qui manipule qui ?
23:50 Arte culture

00:00 Nés pour danser



15:00 Nanny 911
15:45 Du côté de chez Fran
16:10 Friends : Celui qui trouvait des places de concert
16:35 Friends : Celui qui ne voulait pas aller plus loin
17:00 Ça passe ou ça trappe
17:45 American Dad : Donjons et camions
18:10 American Dad : Quatre petits mots
18:40 12 Infos
18:50 Tellement Cannes
19:00 Du côté de chez Fran
19:35 Tellement vrai : Rituels, obsessions, impulsions : la clinique de l'espoir
21:20 F.B.I. Fausses blondes infiltrées
23:10 Les décalés du cosmos : Skankenstein



14:15 Anibal
16:00 Le bimillionnaire
17:40 Flash info
17:45 Morandini !
18:45 Mission impossible : Le bunker
19:40 La canonnière du Yang-Tse
22:45 Morandini !
23:40 Voyage et vous
00:10 Femmes d'exception
00:40 Ça tourne !

PROGRAMME DU VENDREDI



13h15 : Prière du Vendredi
14h00 : Chants religieux
14h15 : Fadha El-djournoua
15h15 : Tamourth E-Na
16h00 : Irchadat Tibiya
17h00 : Tariq Essalama
17h30 : Alem E-sayarat
18h00 : Journal télévisé (amazigh)
18h30 : Hadithe Dini
18h45 : Fatawa Ala Hawa Emission religieuse
20h00 : journal télévisé (Edition de 20 heures)
21h00 : Documentaire
21h00 : le choix de gracie Film Wa Mawdhou'e
22h30 : Marma
23h15 : Concert de chant

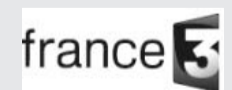


12:00 Journal
12:50 Petits plats en équilibre
12:53 Météo
12:54 Euro Millions
12:55 Les feux de l'amour
13:55 De l'autre côté de l'amour
14:30 Las Vegas : Le big bang
16:25 Brothers & Sisters
17:15 Une famille en or
18:00 Qui veut gagner des millions ?
18:50 Là où je t'emmènerai
18:55 Météo
19:00 Le journal
19:35 Repérages déco
19:39 Courses et paris du jour
19:40 Météo
19:43 Traffic info

19:45 Ces inconnus qui ont fait la une
22:10 Euro Millions



12:00 Journal
12:50 Météo
12:55 Consomag
13:00 Point route
13:05 Toute une histoire
14:05 Un cas pour deux
15:05 Un cas pour deux
16:05 Point route
16:10 Brigade du crim
17:00 Côté match du jour
17:05 Urgences : Makemba
17:50 Point route
17:55 CD'aujourd'hui
18:00 N'oubliez pas les paroles
18:45 Point route
18:47 Eclats de croquette
18:50 Météo
19:00 Journal
19:30 Ma plus belle émotion de tournage
19:32 Comble de rêve
19:34 Météo
19:35 P.J : Sans papier
20:25 P.J : Dérive
21:15 Sur le fil : Les touches noires
22:05 Presto
22:10 D'art d'art
22:12 C'est chic, c'est Cannes
22:15 Eteignez vos portables
22:16 Chaussettes Opus 124



13:40 La guerre des polices

15:20 @ la carte
16:20 Un livre un jour
16:25 Des chiffres et des lettres
16:55 Culturebox
17:00 Questions pour un champion
17:30 C malin comme maison
17:35 19/20 Edition Nationale
17:40 Edition Régionale et Locale
18:00 Journal régional
18:28 Journal national
18:58 Météo
19:00 Tout le sport
19:10 Plus belle la vie
19:35 Thalassa
21:25 Météo
21:30 Soir 3
21:55 Tout le sport
22:00 LotoFoot
22:05 Comme un vendredi
23:10 Toute la musique qu'ils aiment



14:25 Un homme en colère
15:05 Medicopter : Etat d'ivresse
16:00 Medicopter : Un risque calculé
16:50 Pacific Blue : Rideau !
17:40 Pacific Blue : L'avenir nous le dira
18:30 Tout pour plaire
19:05 Cops Uncut
19:35 Le monde à l'envers
21:15 Catch Attack Raw
22:55 JT
23:05 Le voyeur : Badinage/La fille parfaite



18:45 Arte info

19:00 La montagne aux requins
19:45 L'amie de ma fille
21:10 Berlin brigade criminelle
21:55 Tracks
22:50 Court-circuit
22:51 Les mistons
23:10 Les Fiancés du pont Mac Donald
23:15 Une histoire d'eau
23:40 Arte culture
23:55 Un año sin amor



14:25 L'amour au grand large
16:20 Paris 16ème
16:55 Un dîner presque parfait
17:50 100 % mag
18:40 Météo
18:45 Six'
19:00 Malcolm : Emancipation
19:30 Tongs & paréo
19:40 Pékin Express : La route des dragons : De Phnom Santuk à Stung Treung
21:35 Pékin Express : l'aventure continue
22:15 Sex & the City : Homo erectus
22:50 Sex & the City : Au bord de la crise de nerfs
23:25 Earl : Entre la vie et la mort
23:50 Météo
23:55 Club



17:45 American Dad : Bébé tout frais
18:10 American Dad : Soirée déguisée
18:40 12 Infos

18:50 Tellement Cannes
19:00 Du côté de chez Fran : Le frère protecteur
19:35 Les arnaqueurs V.I.P : Le magicien d'Hollywood
20:30 Les arnaqueurs V.I.P : Cinq contre un
21:25 Les arnaqueurs V.I.P : Pile ou face

22:25 X-Files, aux frontières du réel : Ombre mortelle



Avec: David Duchovny (Fox Mulder), Gillian Anderson (Dana Scully), Mitch Pileggi (Walter Skinner), Kate Twa (détective Kelly Ryan), William B. Davis (L'homme à la cigarette).
23:10 X-Files, aux frontières du réel : Ceux d'outre tombe
23:55 X-Files, aux frontières du réel : Le chemin de la bénédiction



17:45 Morandini !
18:45 Mission impossible
19:40 Paris fait sa comédie : Les inédits du gala d'ouverture 2007
21:20 Les perles du Net
22:50 Morandini !
23:50 Direct poker
00:50 C'est arrivé sur la 8



Directeur de la publication : Karim Aït Kaci
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Saïda Azzouz
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
publicite@lemidi-dz.com

Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tel/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.86.11.57

Bureau de Tizi-ouzou
Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Compte Bancaire : SGA Bouzarâh : 02100007130000214 clé 16
Web : www.lemidi-dz.com
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Approche territoriale du changement climatique

L'Algérie, présidente du Groupe Africain des négociations des changements climatiques et du conseil des ministres arabes de l'Environnement, a été sélectionnée, parmi les 5 pays dans le monde où sera lancé un des plus innovateurs concepts de développement : "l'approche territoriale du changement climatique", mis au point et lancé par le PNUD et ses partenaires (Agences des Nations unies et des Associations de régions). Cette approche entend lever beaucoup de contraintes entravant la mise en œuvre effective des dispositions prévues dans la convention cadre des Nations unies sur le changement climatique et d'apporter des éléments à même de renforcer substantiellement le nouvel accord climatique mondial attendu pour la fin de l'année en cours à Copenhague. Ce programme de coopération territoriale entre le PNUD et l'Algérie entrant dans le cadre d'une prise en compte réelle des préoccupations liées aux changements climatiques aux niveaux locaux en faisant participer l'ensemble des acteurs concernés dans les communes et



wilayas, résultera en l'élaboration de plans climat territoriaux intégrés (PCTI), de deux régions pilotes en Algérie, Azzazga dans la région de Tizi Ouzou (versant sud du massif du Djurdjura) et la ville nouvelle de Boughzoul.

Découverte d'un cadavre à Chelghoum Laïd

Le corps sans vie de A., 32 ans, a été découvert vert pendu à un arbre, à l'aide d'un câble électrique, au niveau de la zone industrielle de

Chelghoum Laïd, avant-hier. La dépouille mortelle du défunt a été acheminée à la morgue de l'hôpital de la même ville par les

éléments de la Protection civile et une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les causes exactes de ce drame.

La CREG va réaliser une enquête sur la satisfaction des consommateurs

La commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) a lancé un appel pour la présélection de bureaux d'études qui seront chargés d'évaluer la satisfaction des consommateurs de l'électricité et du gaz, indique la commission dans un avis publié hier. A travers cette enquête, la CREG veut évaluer le niveau de satisfaction des consommateurs résidentiels, tertiaires et industriels par rapport aux prestations fournies par les distributeurs d'électricité et de gaz, précise le texte. Cette prestation qui concerne les

bureaux d'études dotés de références dans la réalisation d'enquêtes similaires, devra être réalisée au cours du 4ème trimestre de cette année. Elle consistera en la détermination d'un échantillon représentatif, la collecte des informations sur le terrain, leur traitement et analyse, précise la CREG. Instituée en 2005, la CREG a pour principal rôle de veiller au fonctionnement concurrentiel et transparent des marchés de l'électricité et du gaz en Algérie, dans l'intérêt des consommateurs et des opérateurs.

Marwan Barghouti citoyen d'honneur de la ville de Gennevilliers

La ville de Gennevilliers, dans les Hauts-de-Seine, près de Paris, accordera la citoyenneté d'honneur au leader palestinien emprisonné à vie dans les geôles israéliennes, Marwan Barghouti, a indiqué mardi cette collectivité dans un communiqué.

«De longue date, la ville de Gennevilliers a tissé de nombreuses relations avec la Palestine notamment avec la ville d'El Bireh», a rappelé le communiqué, expliquant que cette décision a été prise suite au voyage en Palestine de deux élus locaux qui «ont constaté que la situation du peuple palestinien continue de se

détériorer, subissant la politique d'apartheid du gouvernement israélien». Gennevilliers est la quatrième ville d'Ile de France à octroyer cette qualité au prisonnier palestinien après Pierrefitte-sur-Seine, Stains et Valenton.

Elles font partie du réseau des collectivités pour la libération de Marwan Barghouti.

Marwan Barghouti, chef du Fatah pour la Cisjordanie, et l'un des



leaders de l'Intifadha palestinienne, a été condamné en 2004 par un tribunal israélien à la prison à vie. Il est emprisonné depuis avril 2003.

La sittelle kabyle, hôte de marque au Parc national de Taza

La sittelle kabyle, une des particularités du Parc national de Taza (Jijel), serait le seul oiseau endémique à l'Algérie et vit uniquement dans quatre zones montagneuses du nord-est du pays, en Kabylie surtout sur une petite superficie de 250 km². L'oiseau, qui affectionne les vieilles forêts de chênes, de pins et de cèdres de l'Atlas au-delà de 1.000 m d'altitude, a été découvert en Algérie pour la première fois en 1975 dans la zone protégée des Babors et, en 1989, à des altitudes plus basses dans le versant nord de Guerrouch (Jijel), puis à travers la plus grande étendue du parc de Taza. Il semble que ce passereau ait étendu son champ de prospection dans la forêt domaniale de Tamentout et de Djimla, au sud-ouest de Jijel. Appelé sitta ledanti par les scientifiques, il est reconnu endémique à l'Algérie et est apparenté à deux autres espèces méditerranéennes, en l'occurrence la sittelle corse (sitta whitehead) et la sittelle de Turquie (sitta krupéri). En été, la sittelle kabyle se nourrit d'insectes qu'elle trouve à l'extrémité des branches et en hiver, sur le Djebel des Babors, elle consomme des noix et des graines de pins et de cèdres. La saison de nidification s'étale entre mai et juin sur les escarpements montagneux, mais peut varier en fonction des conditions météorologiques et de la disponibilité de la nourriture. Dans le parc de Taza, la saison de nidification s'achève à la fin du mois de juin. Son terrain de prédilection pour la nidification est le merisier ou l'arbousier où elle creuse des cavités de 3,5 à 5 centimètres de diamètre dans le tronc ou dans les grosses branches, à une hauteur située entre 4 et 10 m du sol, avec une exposition généralement dirigée vers le sud. En période hivernale, ces oiseaux peuvent se mêler à d'autres espèces, comme les mésanges ou les pinsons. Des recherches effectuées par des spécialistes ont révélé que ses «cousines», les sittelles corse et turque, existent depuis bien longtemps mais en nombre restreint. C'est aussi, quelque part, un oiseau énigmatique. Discrète par sa présence en nombre réduit, elle demeure difficile à observer. Un ornithologue peut cependant déceler facilement sa présence grâce aux sons qu'elle émet. Les chants, sons et cris sont émis notamment lors de la recherche de la nourriture ou tout simplement quand elle nourrit ses oisillons. Autre curiosité ancestrale : des populations riveraines croient dur comme fer que la sittelle est une espèce sacrée. Les adultes ont toujours interdit aux jeunes de toucher à cet oiseau prétextant qu'il leur arriverait malheur s'ils le prenaient en chasse. Cette croyance est perçue comme bénéfique pour les défenseurs de l'environnement, dans la mesure où elle contribue à la protection et à la sauvegarde de cette espèce rarissime. Créé en 1985, le Parc national de Taza chevauche entre mer et montagne. De nombreux sites et paysages ont été répertoriés et inventoriés par la direction du parc national de Taza. On cite les célèbres «grottes merveilleuses» de Ziama Mansouriah (35 km à l'ouest de Jijel), mises au jour en 1912 lorsque les travaux de l'actuelle route qui relie Jijel à Bejaïa avaient été entrepris. Ce site se distingue par la prolifération des stalagmites et de stalactites, de bien curieuses concrétions calcaires qui se forment lentement au fil du temps.



L'oiseau, qui affectionne les vieilles forêts de chênes, de pins et de cèdres de l'Atlas au-delà de 1.000 m d'altitude, a été découvert en Algérie pour la première fois en 1975 dans la zone protégée des Babors et, en 1989, à des altitudes plus basses dans le versant nord de Guerrouch (Jijel), puis à travers la plus grande étendue du parc de Taza.



Très Libre

BOUTEFLIKA AVERTIT SES MINISTRES !...

